CBAF-FM
la radio que j'aime
88,1

La Voix Acadienne
de l'Ile-du-Prince-Edouard
Ltée

SUMMERSIDE, I.-P.-E. | 10E ANNEE NO 18 | Mercredi le 19 octobre 1983 | 20 cents

Une nouvelle scierie à Tignish

Par Wilmer Blanchard

TIGNISH-Comme on le sait, les flammes avaient détruit la scierie du Magasin Coopératif de Tignish le 9 octobre 1982. A la suite de cet incendie, on se demandait s'il fallait reconstruire ou non cette entreprise et un comité fut choisi pour en déterminer la rentabilité et la nécessité.

Le rapport de ce comité proposait la reconstruction de la scierie pour répondre aux besoins et, après ratification par les membre, le Conseil du Magasin Coopérative de Tignish assuma la responsabilite de l'exécution du projet.

Ainsi, la Coopérative s'est procuré un terrain de M. Wilson Christopher à St-Félix, à proximité de Tignish et la construction a débuté il y a quelque temps.

Le coût du projet est d'environ $100,000 et sera financé en partie par les revenus de l'assurance-incendie et en partie par un octroi du ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR).

La surface de plancher mesure 100 pieds sur 30 pieds et la bâtiment servira au sciage du bois non dressé, au rabotage, au lattage et aux produits dont les cultivateurs et les pêcheurs ont tant besoin. En somme, la nouvelle scierie offrira à peu près les mêmes services que l'ancienne entreprise.

Les responsables de la construction espèrent terminer le projet d'ici la fin de l'année courante, mais celà est sujet au changements de température.

Sur la photo, nous apercevons les travailleurs sur le site devant la grande scie rotative qu'abritera la nouvelle construction. De gauche à droite: MM. Georges Perry, Edouard Blanchard, et Henri Arsenault, contremaître. Absent lors de la prise de photo: M. Ralph Martin.

- Afin d'aider les Franco-Manitobains **La SSTA fait un prêt depersonnel** Page 3
- Mouvement scout/guide dans la R. E. **Pas d'activités cette année** Page 5
- **La Caisse Populaire Evangéline s'agrandit** Page 5
- La Maternelle et La Maisonnée **Une nouvelle option est adoptée** Page 7
- **La "Grande marche de la paix" se poursuit** Page 7
- **Spécial de la Semaine Coop** Pages 10,11 et 12

De grands plans pour La Voix Acadienne

Par L.M.

Samedi dernier le Conseil d'administration de La Voix Acadienne, les employés et quelque personnes invitées ont assisté à une session de planification sur l'amélioration du journal.

Animée par Carol Auger, consultante de l'Association de la Presse Francophone hors Québec, la session avait comme but de faire une évaluation critique du journal.

Profitant de l'année des communications la direction de La Voix Acadienne a décidé de faire une évaluation de son produit afin d'atteindre au maximum la clientèle des communautés acadiennes.

Présentement le journal pénètre dans les communautés françaises à environ 70%. La direction aimerait voir le journal atteindre une pénétration au délà de ce pourcentage, tout en visant le maximum.

Afin de réaliser ses objectifs plusieurs solutions furent proposées. Entre autres, afin de permettre au journaliste de faire un peu de reportage d'analyse il a été suggéré de monter un système de journalistes à la pige, pour les quatres grandes régions de l'Ile. Ce système est déjà en voie de réalisation. Il a aussi été suggéré d'améliorer la présentation visuelle du journal. A cette fin des stages de formation seront organisés pour le personnel.

En plus de l'amélioration du contenu et de la présentation, la direction s'est aussi penché sur la façon d'augmenter son nombres d'abonnement et des moyens d'améliorer le financement du journal. Le Conseil d'administration devra maintenant attendre le rapport de la consultante et se dresser un plan d'action pour les prochaines années.

D'autre part le Conseil d'administration utilisera aussi le mémoire présenté récemment par la Société Saint-Thomas d'Aquin, lors de l'établissement de son plan d'action face au développement futur du journal. Le but du Conseil dans ce travail est de fournir un outil de communication rentable et le plus professionnel possible, aux francophones de l'Ile.

Nouvelles Nationales et Internationales

Robert Bourassa est le nouveau chef du Parti Libéral du Québec

QUEBEC- Robert Bourassa a recueilli 2138 voix dès le premier tour de scrutin, lors du Congrés à la direction du Parti Libéral Québeçois; battant par plus de 75% ses adversaires, MM Pierre Paradis (353 voix) et Daniel Johnson (343 voix). On se souvient que M. Bourassa avait perdu les rennes, du pouvoir aux mains du Parti Quebecois en 1976 qu'il était le premier ministre le plus jeune du pays de 1970 à 76.

Le développement de la Baie James et d'autres mégaprojets semblent être restés plus vivants dans la mémoire des Québecois que les revers de la crise d'octobre. Selon ses propres paroles, M. Bourassa a eu le temps d'étudier ses erreurs et d'y apporter les corrections nécessaires, il se dit prêt à reprendre le pouvoir, lors des prochaines élections provinciales du Québec.

L'avortement est légal; le fétus n'est pas une personne

Régina- Un fétus n'est pas encore une personne humaine et n'a donc pas les mêmes droits et libertés que ceux inscrits dans la Constitution canadienne. Voilà ce qu'a proclamé le juge W.R. Matheson de la Cour provinciale de Saskatchewan la semaine dernière. Le juge a décidé de cette façon parce que, jusqu'ici, aucune base légale n'existe pour définir ce qui est une personne et ce qui ne l'est pas.

Le résultat de ce jugement; les avortements sont légaux. Joseph Borowski, qui a amené le cas en cours, a dit ne pas être trop déçu parce qu'il avait fait du progrès à "illégaliser" les avortements. M. Borowski, un ancien ministre du gouvernement du Manitoba, a déclaré qu'il va faire appel à la Cour Suprême du Canada pour qu'elle établisse la définition d'une personne humaine ayant droit aux règlements de la Constitution.

Les Conservateurs ont 62% du "vote"

Ottawa- Le Parti Conservateur, sous la chefferie de Brian Mulroney, a recueilli 62% des "votes" donnés dans un sondage Gallup. Ce chiffre pour septembre dépasse de loin le 50% qu'avaient recueillis les Conservateurs en août.

Les Libéraux ont recueillis 23% comparé à 28% en août, tandis que le NPD en a recueillis 14% comparé à 20% en août.

M. Mulroney, content de son succès, a déclaré que le sondage démontrait que de plus en plus de Canadiens "veulent se débarasser" des Libéraux. Pour sa part, le premier ministre Pierre Trudeau a repliqué: "Oh! C'est bon pour eux."

Notons que le sondage a été effectué entre le 1 et le 3 septembre dernier, soit quelques jours après la victoire éclatante de Mulroney dans la circonscription de Central-Nova, en Nouvelle-Ecosse.

ESSAIS NUCLEAIRES-La Cour Fédérale jugera prochainement

Ottawa-La Cour d'Appel fédérale a remis à plus tard sa décision à savoir si les essais des missiles nucléaires sont constitutionnellement légaux ou non.

Le groupe qui a demandé aux tribunaux d'empêcher les essais des missiles "cruise" il y a quelques mois est composé d'organisations de paix, de femmes et des syndicats.

L'avocat du gouvernement fédéral a essayé de faire rejeter le cas en utilisant des arguments humiliants: (1) les avions tombent du ciel également-devrions-nous les interdire parce qu'ils posent une menace à notre santé et nos libertés?
(2) si on demande aux forces armées d'arrêter d'exister, on pourra encore se lamenter, car on dira que sans armée, on n'aura plus de protection, ce qui serait une menace contre notre santé et nos libertes.

16 diplomates Sud-Coréens assassinés

Rangoun, Birmanie- Une bombe a tué 16 diplomates Sud-Coréens, dont 4 ministres, au mausolée des martyrs à Rangoun en Birmanie. Les diplomates étaient à leur première journée d'une visite officielle de 18 jours à travers l'Asie. Le premier ministre de la Corée du Sud, Kim Sang-Hyup, et les autres ministres du cabinets sont restés auprès des corps de leurs compagnons jusqu'à ce qu'ils soitent transportés en Corée. 5 autres personnes ont été tuées par l'explosion.

Les funérailles nationales, ont attiré près de 100,000 personnes. A travers le pays des démonstrations contre la Corée du Nord ont eu lieu, le gouvernement blâme son voisin d'être responsable de l'attaque. Puis, le lendemain des funérailles, les 18 ministres et le premier ministre ont soumis leur démission au président, Chun doo-Hivan, pour protester contre l'attenta. Le même jour, l'armée nord-coréene a accusée l'armée sud-coréenne d'avoir tiré 500 rondes de balles de fusil dans leur territoire.

La conscience triomphe:-Un autre aura le poste.

Londres- Le scandale que la vie privée de Cecil Parkinson, secrétaire au Commerce et à l'Industrie, dans le gouvernement britanique, a soulevé, a finalement eu raison de son poste. Vendredi dernier, Mme Thatcher acceptait à regret la démission de M. Parkinson, étant donné qu'en politique il avait apporté une grande contribution au Parti Conservateur. C'est grâce à lui, en grande partie, selon les analystes, que Mme Thatcher a pu garder le pouvoir, lors des dernières élections de Grande-Bretagne.

The Coach Room
AN OLD ENGLISH INN DINING ROOM
recommended by Chatelaine
The Linkletter Motel
CAA AAA
CENTRAL & MARKET
SUMMERSIDE
DIAL 436-2157
54 COMFORTABLE UNITS
'Islandia' RESTAURANT
Hospitality is our business
RELAX IN THE NEW
Heritage Taproom
the opulence of the past

BUFFET chaud et froid à $5.45 + taxe

Du lundi au vendredi 11h30 à 1h30 p.m.

aussi le vendredi 4h30 à 7h30 p.m.

Mets Chinois en spécial le jeudi

A Vendre
Maison à Wellington
Pour plus d'information composez
854-2551 ou 436-4877 (bureau)

Embellissez votre quartier. Faites-en le tour.

VIA Rail Canada Inc.

Nomination

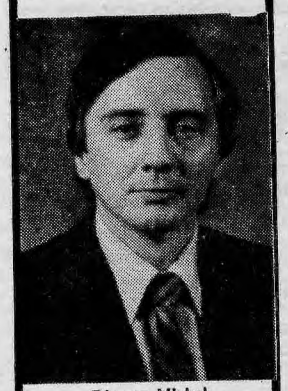

Pierre Vidal

M. Gilles Dufault, vice-président par intérim de VIA Atlantique, annonce la nomination de M. Pierre Vidal au poste de directeur régional des Affaires publiques. Avant d'être affecté au bureau régional de VIA Atlantique, à Moncton, M. Vidal était directeur des Communications visuelles, au siège social de VIA, à Montréal. Dans le cadre de son nouveau poste, M. Vidal sera responsable des relations avec le gouvernement, les entreprises et groupes communautaires ainsi que les média dans la région de VIA Atlantique. M. Vidal entre en fonction immédiatement.

Commission de la Fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Analystes fonctionnels

Ministère des Affaires des anciens combattants
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

Nous cherchons des informaticiens expérimentés — vous-même peut-être — pour concevoir et mettre au point des systèmes informatiques et en diriger la mise en œuvre. Nous compterons aussi sur vous pour conseiller les clients et la haute direction des Affaires des anciens combattants, entre autres, sur tout ce qui se rapporte à l'établissement, à l'emploi et au développement de systèmes et d'installations informatiques.
Vous cherchez un poste à la mesure de vos compétences. Outre vos études secondaires ou l'équivalent, il vous faut aussi une solide expérience de la conduite de projets de systèmes informatiques et de la conception, de la mise au point et de l'exécution des systèmes d'application en direct de fichiers informatiques. Les exigences linguistiques varieront selon le mandat qui vous sera confié.
Nous vous offrons un traitement allant de 35 565 $ à 41 133 $ ainsi que des avantages sociaux intéressants.

Adressez votre curriculum vitae et/ou votre demande d'emploi, en indiquant le numéro de référence 83-PSC-PEI-DVA-CS-0333 (262), à :
Emilie A. Gallant (902) 566-7030
Commission de la Fonction publique du Canada
134, rue Kent, 3ième étage
Charlottetown (I.-P.-É.) C1A 8R8

Date limite : le 26 octobre 1983.
This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Canada

Le Conseil Acadien de Coopération Culturelle (en Atlantique)
présente
Musik en scène II
Ce concours s'adresse aux groupes Francophones de l'Atlantique qui font de la musique Rock ou Folk

Musik en scène II
vous offre la chance de lancer votre carrière musicale

Les gagnants recevront des ateliers touchant les différents aspects du "Show Biz" tel que: Gérance et marketing; techniques de scène: éclairage, décor, maquillage; techniques de son, composition et arrangements.

Offert en collaboration avec la Fédération Culturelle des Canadiens Français.

Un spectacle de lancement suivra immédiatement les ateliers.

L'enregistrement d'émissions de télévision par Radio Canada, avec cachet.

Une tournée de l'Atlantique.

Musik en scène II
L'organisation rêvée pour lancer votre carrière.

Vous gagnerez à y participer

L'inscription: du 15 octobre au 4 novembre 1983
Les formulaires sont disponibles du Comité Culturel de la SSTA à Summerside ou en communiquant avec:

Paul-Eugène LeBlanc
236 rue Saint-George,
Suite 410, Moncton, N.-B.
Tél: (506) 388-3045

La récolte bat son plein

Par Wilmer Blanchard

Tignish- La saison des récoltes de pommes de terre tire à sa fin dans la région de Tignish. Sur la photo nous voyons l'équipe de récolteurs chez M. Alcide DesRoches de St-Félix.

Selon M. DesRoches qui cultive à partir de la semence Sebago, le rendement de cette année est quelque peu moindre que celui de l'an dernier, soit environ 350 boisseaux l'acre. Il reste à déterminer quelle sera la moyenne des prix offerts dans les semaines à venir.

A l'Ecole Régionale Evangéline

Causerie sur les pluies acides ouverte au public

Par J.B.

M. Brian T. Newbold, vice-recteur exécutif à l'Université de Moncton, donnera une causerie sur les pluies acides à l'Ecole Régionale Evangéline le vendredi 28 octobre à 2h de l'après-midi.

Ouverte aux élèves de 11e et 12e année, cette causerie porte le titre "Les pluies acides à la croisée des chemins". Elle consistera en un film sur les pluies acides, un autre film qui consiste d'une table-ronde d'experts qui analyse le premier film et une présentation avec statistiques faite par M. Newbold.

M. Newbold s'intéresse aux pluies acides depuis plusieurs années et est reconnu dans ce domaine. Il a prononcé plusieurs discours sur le sujet (dont un à l'Ecole Evangéline l'an dernier qui était seulement ouvert aux élèves) et a fait une visite récente en France où il a donné des conférences sur le sujet.

M. Vallier Ouellette, conseiller en orientation à l'Ecole Régionale et principal organisateur de cette activité, a indiqué que cette conférence promet d'être très intéressante. Toute personne intéressée est cordialement invitée à assister à la présentation.

Jeunesse Acadienne déménagera ses bureaux

Par J.B.

Jeunesse Acadienne a loué des locaux dans le centre commercial à Urbainville et y déménagera ses bureaux d'ici le 1er décembre.

'Voilà ce que nous a appris M. Paul Gallant, directeur-général de Jeunesse Acadienne.

M. Gallant a indiqué que le conseil d'administration a pris cette décision à une réunion le 24 septembre. Il a ajouté que le conseil a décidé de suivre les désirs exprimés par la majorité de ses membres lors d'un sondage tenu plus tôt cette année.

M. Gallant a affirmé que les bureaux à Urbainville seront d'une grandeur comparable à ceux que Jeunesse Acadienne occupe présentement. Il a ajouté qu'un déménagement est une complication en soi-même, mais qu'il ne s'attend pas que ce soit un problème majeur.

Le Prix Gilbert Buote sera décerné

L'assemblée annuelle de la Société historique acadienne de l'Ile aura lieu le dimanche 23 octobre, à 7h30 p.m. au Club 50 d'Abram-Village.

Lors des assises annuelles on décernera pour la première fois le Prix Gilbert Buote. Ce prix sera désormais attribué une fois par année à un individu ou à une institution qui aura réalisé un projet remarquable dans le domaine de l'histoire et du patrimoine acadiens de l'Ile. Le gagnant du prix sera seulement dévoilé au cours de la réunion.

Le conférencier de la soirée sera M. Georges Arsneault. Sa présentation sera intitulée "Tom Madgitte, le composeux de chansons". Tom Madgitte (Thomas Arsenault) était un pêcheur de Baie-Egmont qui composa quelques chansons à la fin du siècle dernier dont celles intitulées "La Factorie à Egmont-Baie" et "Le Chien à Pichi". Le conférencier expliquera l'histoire qui entoure ces chansons. Ceci l'amènera à faire l'histoire du début des homarderies dans la région Evangéline.

Tous sont invités à assister à cette assemblée, qu'ils soient membres ou non de la Société historique. Une invitation spéciale à tous les "Madgitte"!

Le Centre Commercial de la Baie Acadienne est aménagé

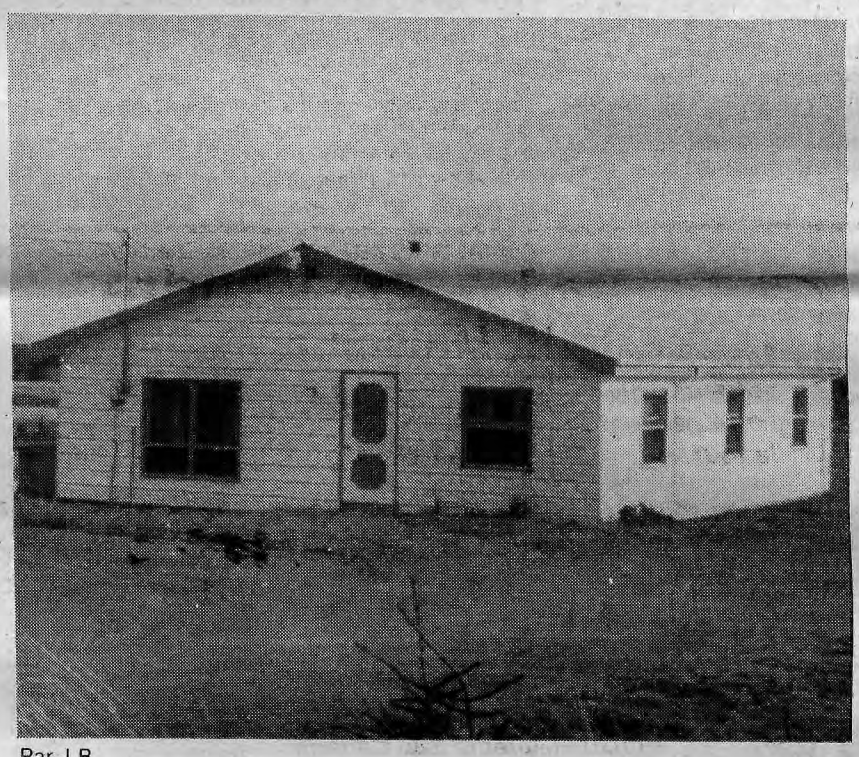

Par J.B.

Presque tous les travaux sont finis et l'ouverture officielle du Centre Commercial de la Baie Acadienne aura lieu le samedi 5 novembre à 3h de l'après-midi.

Voilà ce que nous a appris M. Gérald Arsenault, commissaire industriel de la Commission Industrielle de la Baie Acadienne (CIBA). C'est la CIBA qui est propriétaire de l'édifice l'ayant acheté et renové grâce à une subvention de 44 208$ du ministère de l'Expansion économique régionale (MEER), une subvention de 13 560$ du Centre d'Emploi du Canada et un prêt de la Caisse Populaire Evangéline. Les travaux de rénovation ont procuré de l'emploi à 3 personnes pendant 15 semaines chacune et ont permis d'effectuer des réparations à l'édifice en plus de construire de nouveaux murs intérieurs afin d'avoir une nouvelle disposition des salles.

Selon M. Arsenault, c'est une bonne chose que la CIBA a effectué les travaux cette année car le MEER les subventionnait à 75% alors qu'il ne les subventionnera plus à partir de l'an prochain.

Présentement, presque tout les locaux du Centre Commercial sont loués. En effet, la Coopérative Forestière, l'Association des Artisans Acadiens de l'I.-P.-E., l'Association Touristique Evangéline, Tes Hardes et le dépositaire Sears ainsi que la Commission Industrielle y occupent des bureaux et Jeunesse Acadienne viendra s'ajouter à la liste des locataires à partir du 1er décembre.

Afin d'aider les Franco-manitobains

La SSTA fait un prêt de personnel

Par J.B.

Afin d'aider la société Franco-Manitobaine dans sa lutte pour obtenir une loi du bilinguisme au Manitoba, la Société Saint-Thomas d'Aquin lui prête deux de ses employés pendant 2 semaines.

Selon M. Daniel Bourgeois, agent d'information et de recherche, ce programme d'aide se fait à l'échelle nationale. "La Société Franco-Manitobaine a demandé aux associations françaises des diverses provinces de leur envoyer toute aide possible, soit de l'aide financière, du prêt de personnel, de l'appui (des lettres, etc.). La SSTA a décidé d'envoyer des personnes car elle a jugé que c'était le plus important.

La SSTA estime qu'il est important que les Franco-Manitobains gagnent leur cause, vu qu'ils l'ont constitutionnellement en main, car les conséquences des rérérendum affecteront aussi la situation des acadiens français, à l'I.-P.-E.

C'est M. Bourgeois et M. Edgar Arsenault, animateur communautaire de Summerside-Miscouche, qui iront représenter la SSTA et donner un coup de main.

M. Bourgeois a indiqué qu'ils se joindront à une équipe de quelque 1500 bénévoles venus de toutes les régions du pays.

Selon M. Bourgeois, ces volontaires vont travailler dans une campagne d'information de la Société Franco-Manitobaine à l'approche d'un référendum sur la question du bilinguisme qui sera tenu dans 15 municipalités lors des élections municipales du 25 octobre. Le référendum vise à déterminer si les gens veulent que le gouvernement du Manitoba abandonne son projet de loi pour élargir les services bilingues.

M. Bourgeois a aussi indiqué que toutes les énergies de la campagne de la Société Franco-Manitobaines seront mises dans la ville de Winnipeg car elle représente environ 60% de la population du Manitoba, et environ 90% de la population française du Manitoba y habite.

M. Bourgeois a indiqué qu'il ignore quel travail lui et M. Arsenault vont accomplir pendant leur séjour là-bas mais le séjour ne sera certainement pas une vacance. En effet, ils vont travailler 6-7 jours par semaine à raison de 70-80 heures par semaines.

Selon M. Bourgeois, la question du bilinguisme au Manitoba est un test. "C'est un test: si ça peut réussir au Manitoba, ça va nous profiter directement à l'Ile parce que notre proportion de population francophone est exactement la même qu'au Manitoba, 5%.

Le Coin des affaires

M. Gérald Arsenault,

la date limite pour soumettre une demande pour un projet Canada au Travail est le 28 octobre.

commissaire industriel de la CIBA, rappelle à toutes les entreprises, associations et individus qu'ils peuvent soumettre un projet qui procurera un minimum de 6 semaines de travail et un maximum de 52 semaines de travail.

Les gens désirant plus d'information sur ces projets peuvent contacter M. Arsenault à la CIBA (854-3014).

Faites vite! La date limite du 28 octobre approche à grands pas.

Editorial

Place à l'amélioration

Après huit ans d'existance, le conseil d'administration de La Voix Acadienne a cru bon de tenir une session d'une journée afin d'évaluer le rôle du journal.

En effet samedi dernier une quinzaine de personnes se réunissaient afin de discuter de différents moyens que le journal pourrait prendre pour améliorer son produit. Au cours de la session les gens ont relevé les grands lacunes existantes au journal et ont exprimé leurs désirs face à certains changements.

En cette année mondiale des communications nous trouvons tout à fait normal que la direction du journal prenne l'initiative de procéder à une évaluation. C'est donc avec beaucoup d'inté rêt que le personnel du journal va, au cours des prochains mois apporter quelques changements dans la présentation visuelle et dans le contenu du journal. Il va sans dire que la plupart des changements se feront de façon graduelle et selon les priorités de la direction. Mais à la lueur de cette journée vous pouvons déjà identifier certains aspects nouveaux qui ne peuvent qu'améliorer le journal.

Nous sommes conscient du rôle important qu'a joué La Voix Acadienne dans la communauté acadienne, jusqu'à date. Il est tout à fait normal que le journal ait connu certaines faiblesse à un moment donné, mais nous sommes convaincus d'avoir réalisé un progrès continu au cours des années. C'est d'ailleurs ce qui nous a permis de prendre conscience de nos lacunes et, de vouloir les améliorer.

En tant qu'informateur nous visons a atteindre 100% de notre clientèle. Présentement nous en rejoignons environ 70% ce qui n'est pas si mal pour un hebdomadaire.

Nous vous invitons donc au cours des prochains mois à nous faire part de vos critiques et de vos appréciations face aux changements que nous effectuerons.

Nous tenons à vous rappeler que la raison d'être du journal c'est ses lecteurs. N'hésitez donc pas à nous faire part de vos commentaires si nous effectuons des changements avec lesquels vous ne vous accordez pas et prenez aussi le temps de mentionner ce qui vous plait dans votre hebdomadaire. Notre seul but est de vous donner un produit mieux présenté, contenant une information intéressante et que vous serez fiers de lire.

Léopold Mallet

Lettre au rédacteur

Monsieur J.F. Arsenault,

Permettez-moi de répondre aux "questions" que vous m'avez adressées dans votre lettre à l'opinion du lecteur du 12 octobre.

Le Nouveau-Brunswick: *L'Assemblée législative provinciale a adopté, en 1969, sous le Premier ministre Louis Robichaud, sa loi des langues officielles qui dit que* **tous** *les services du gouvernement provincial seront donnés dans les 2 langues. En 1970, le gouvernement de Richard Hatfield a promulgué certains secteurs de cette loi et d'autres en 1975. Enfin, tous les secteurs ont été promulgués puisque le Nouveau-Brunswick a inscrit son bilinguisme dans la nouvelle Constitution canadienne de 1982, la seule province à le faire.*

Le Manitoba: *au contraire, M. Arsenault, ce sont en effet les citoyens du Manitoba eux-mêmes qui se sont donnés une loi assurant le bilinguisme et non la Cour Suprême du Canada car aucune instance juridique (tribunaux, juges, etc.) n'a le droit de créer une loi. La Cour Suprême interprète les lois déjà existantes. Quant au Manitoba, les premiers Manitobains avaient signé un accord avec le gouvernement fédéral qui disait que le Manitoba entrerait dans la Confédération canadienne à condition que cette province aurait toutes ses lois et tous ses services dans les 2 langues. Celà se pasait en 1870 alors que les métis-francophones, sous Louis Riel, formaient le gouvernement de la nation de la Rivière-Rouge (région de Winnipeg). En 1885, le gouvernement fédéral demandait la pendaison de Louis Riel et, une fois que les métis-francophones aient été chassés du pouvoir par les anglophones, le Manitoba adoptait une loi, en 1890, qui interdissait le français. En 1979, la Cour Suprême a donné raison aux franco-manitobains: puisque la condition d'entrée du Manitoba dans la Confédération était le bilinguisme, la loi de 1890 était illégale. Puis, en 1982, un franco-manitobain a demandé à la Cour Suprême de juger "illégales" les lois passées entre 1890 et 1979. Afin d'éviter des coûts extraordinaires, le gouvernement provincial a signé une entente avec la Société franco-manitobaine (L'équivalent de la SSTA) pour élargir les services bilingues au lieu d'avoir du bilinguisme partout. Pour plus de détails, je vous suggère de consulter l'article paru en page 4 de La Voix Acadienne du 5 octobre ou l'article de cette semaine concernant le référendum sur le français au Manitoba. En résumé, le Manitoba deviendra bilingue, soit par "don" du gouvernement ou soit par "jugement" de la Cour Suprême.*

L'Ontario: *Lorsque j'ai mentionné l'Ontario à M. Ghiz, je me référais aux négociations entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral, au travail du Conseil des Affaires franco-ontariennes (l'équivalent du Comité Acadien à l'Ile), aux discours et aux promesses du premier ministre, Bill Davis, et aux discussions entre MM. Davis, Hatfield et Trudeau face aux droit des minorités francophones à l'intérieur de la nouvelle Constitution. Donc, M. Davis et son gouvernement ont, à plusieurs reprises, entrepris des projets concernant le bilinguisme dans la province. Si ce ne sont que des promesses électorales, excusez-moi pour être tombé dans le piège en croyant que M. Davis était sincère!*

Le Québec: *La Cour Suprême du Canada a jugé, en même temps qu'elle jugeait que la loi manitobaine de 1890 était illégale, que la loi 101 était aussi illégale. Le Québec aussi, avait promis d'être bilingue lorsqu'il est entré dans la Confédération en 1867. La loi 101 a depuis ce temps évolué pour passer à côté du jugement de la Cour Suprême afin de rendre la province unilingue française, mais, heureusement pour les anglophones du Québec, au moins leurs droits scolaires et culturels sont assurés. Donc, si le Québec passe des lois qui sont contraires à la Constitution canadienne, les anglophones vont les poursuivre en cour et, comme les franco-manitobains, ils auront raison.*

En résumé, il y aura toujours du bilinguisme au Nouveau-Brunswick, au Québec et au Manitoba, à Moins de changements constitutionnels. La situation pour l'Ontario (et pour l'Ile) pourrait changer, mais la province ne deviendra bilingue que si le gouvernement adopte une loi sur les langues officielles.

J'espère avoir répondu vos questions. Sinon, venez me voir ou me téléphoner (436-4881), mais pas avant le 2 novembre car je serai à Winnipeg pour aider les franco-manitobains et les nombreuses minorités ethniques (qui représentent 50% de la population du Manitoba) à obtenir le bilinguisme dans cette province. La SSTA croit que la situation au Manitoba vaut la peine, car si le Manitoba ne redevient pas bilingue, ce sera presqu'impossible pour l'Ile et, bien sur, pour le reste du pays.

Enfin, je vous remercie pour votre intérêt porté au Bulletin et au futur du bilinguisme au pays, ainsi que pour vos compliments généreux à mon égard. Trop souvent, des gens sont plus prêts à critiquer plutôt qu'à s'informer et, en conséquence, leurs critiques sont basées sur des sentiments et sur des interprétations plutôt que sur des faits. S'il y avait plus de gens comme vous M. Arsenault, qui sont assez honnêtes pour s'informer comme vous l'avez fait plutôt que de critiquer, nous aurions tous un monde plus agréable autour de nous.

Merci.

Sincèrement,
Daniel Bourgeois
Agent d'information, SSTA

P.S. - La question que j'ai posée à M. Ghiz était pour informer M. Ghiz et toute la population acadienne d'un vouloir et d'un besoin d'avoir des emplois et des services en français pour nos Acadiens. M. Lee est aussi au courant de ce besoin, mais tout indique que le gouvernement ne fera rien pour assurer ces emplois et ces services aussi longtemps que les Acadiens ne les demanderont pas.

Abonnez-vous à La Voix Acadienne

Nom: _____

Adresse: _____

_____

La Voix Acadienne Ltée
340 rue Court
C.P. 1420 Summerside, I.-P.-E.
C1A 4K2
Tél: 436-6005

La Voix Acadienne Ltée

340, rue Court
C.P. 1420
Summerside, I.-P.-E.
C1N 4K2
Tél: (902) 436-6005
ou 436-8988

L'équipe
du journal
"La Voix Acadienne Ltée"

M. Léopold Mallet
M. Jean Belliveau
Mme Marcia Enman
Mme Lilianne Gaudet
Mlle Monique Gallant

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No 3486
Port-payé à Summerside, I.-P.-E.

Pour le Père Eddie Cormier

Cérémonie d'envoi en Mission

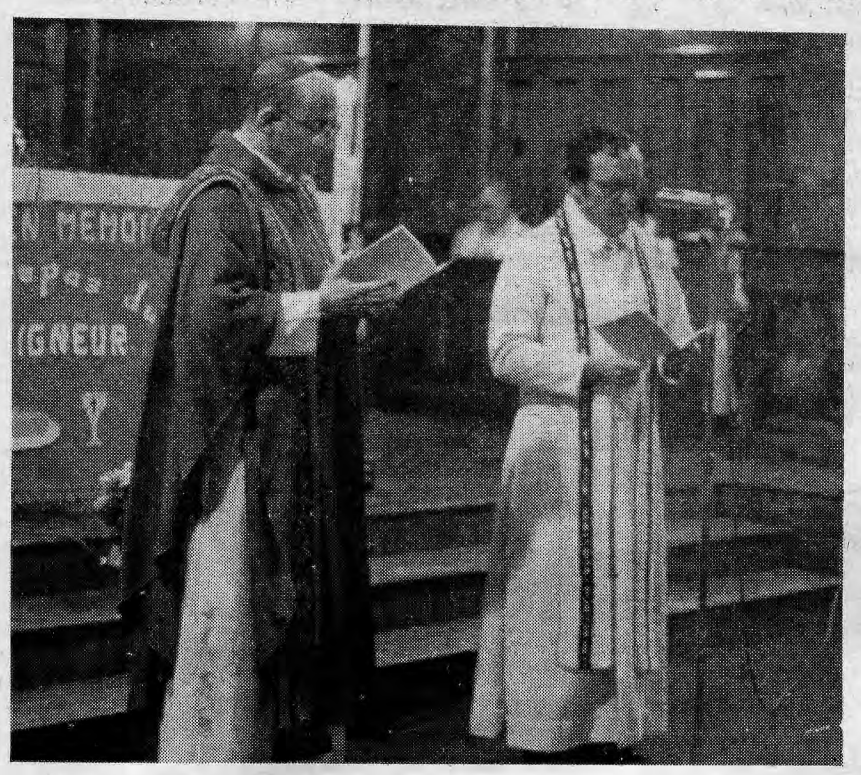

Par J.B.-

L'église de Baie-Egmont comptait quelque 300 personnes le mardi 11 octobre à l'occasion de la célébration d'une messe pour souligner l'envoi en mission du Père Eddie Cormier.

C'est Monseigneur James-H. MacDonald, c.s.c., évêque de Charlottetown, qui était le célébrant, assisté de Père Cormier, Père Nazaire Gallant, Père Andrew MacDonald et Père Vincent Murnaghan.

Cette cérémonie s'est déroulée en français dans la paroisse natale du Père Cormier afin de souligner son départ pour les missions. En effet, le Père Cormier partait jeudi le 13 octobre pour la République Dominicaine.

Les gens étaient venus de presque tous les coins de la province pour cette célébration et un total de 9 prêtres se sont joints à Monseigneur MacDonald et Père Cormier dans le sanctuaire.

Après la messe, les gens se sont rendus à la salle paroissiale pour déguster un goûter. Plusieurs en ont alors profité pour souhaiter bon voyage et bonne chance au Père Eddie.

Mouvement scout/guide dans la Région Evangéline

Pas d'activités cette année

Par J.B.-

"Etant donné le grand manque de chefs et d'un(e) commissaire pour le district Evangéline, le conseil d'administration du mouvement scout/guide pour la Région Evangéline a décidé de ne pas recommencer les groupes de scouts et guides cette année".

Voilà l'annonce qui paraissait dans le Bulletin Communautaire Evangéline du 9 octobre. Cette semaine, M. Alcide Bernard, président du mouvement scout/guide de la Région Evangéline, a bien voulu donner plus de détails sur cette décision.

M. Bernard a indiqué que le conseil d'administration ne voulait pas commencer l'année sans commissaire. De plus, il manquait aussi plusieurs chefs et le rôle du commissaire était de voir à préparer des sessions de formation pour les chefs. En prenant tout ceci en considération, le conseil a décidé de ne pas commencer les activités cette année.

Même s'il n'y aura pas de scouts et de guides cette année, M. Bernard a indiqué que le conseil d'administration allait travailler afin de remettre le tout sur pied l'an prochain. "Avant Noël, on veut faire un sondage, une évaluation pour voir s'il y a de l'intérêt pour le mouvement. On veut voir ce que les gens n'aiment pas dans le système actuel. Après Noël, on voudrait se préparer pour l'an prochain en faisant des sessions de formation pour les chefs et cheftaines."

Selon M. Bernard, l'intérêt des jeunes est encore là. "Si on se base sur les années passées, le problème n'a jamais été au niveau des jeunes. Le nombre de jeunes a diminué c'est certain mais l'intérêt était encore là. Le problème a surtout été au niveau des adultes, du support des parents qu'on pourrait dire."

"Personnellement", a affirmé M. Bernard, "je crois qu'on doit y penser sérieusement, peut-être développer une nouvelle approche pour les jeunes."

M. Bernard a indiqué que si la décision d'abandonner les scouts est acceptée très facilement par les gens et que personne ne chiâle, "on pourra se demander sérieusement si le mouvement scout a encore sa place. Cependant, i la indiqué qu'il croit que le conseil n'aura pas trop de difficulté à trouver des gens. "Ça regarde bien, quelques personnes se sont déjà avancées."

La Caisse Populaire Evangéline s'agrandit

La photo nous démontre les travaux de construction qui viennent de débuter à la Caisse Populaire Evangéline.

Par J.B.-

Des travaux d'agrandissement ont débuté la semaine dernière à la Caisse Populaire Evangéline.

Selon M. Léonce Bernard, gérant de la Caisse, cet agrandissement mesurera 10 pieds par 45 pieds et permettra d'avoir un plus grand espace pour les services aux clients.

De plus, M. Bernard a indiqué que l'espace réservé aux services aux clients sera modernisé et que des fenêtres et des portes qui répondent aux critères d'isolation seront installées.

En plus de ce bienfait immédiat, M. Bernard a indiqué que l'agrandissement fournira de l'espace additionnel qui permettra une expansion future du comptoir des caissières.

Enfin, mentionnons que les dessins de cet agrandissement ont été effectués par la firme d'architectes Gillis et Guimond alors que la construction a été confiée à Wellington Construction.

Fournaise à copeaux de bois

Le Conseil Scolaire Evangéline est d'accord en principe

par J.B.

Le Conseil Scolaire de l'Unité 5 est d'accord en principe avec le projet d'installer une fournaise à copeaux de bois soumis par la Coopérative Forestière.

Voilà ce qui ressort d'une réunion du Conseil Scolaire va maintenant étudier les modalités et conditions d'un tel projet.

Par ailleurs, le Conseil a appris que des travaux de réparation ont été effectués au toit de l'Ecole Régionale Evangéline. Le Conseil a aussi appris que la cafétéria assure un profit depuis le début de l'année.

Le Conseil a aussi adopté plusieurs politiques: une politique pour la fermeture des écoles en cas de tempête, une politique pour assurer de recevoir la permission des parents lorsque les élèves sortiront de la cour de l'école pour une activité ainsi qu'une politique de conflit d'intérêt qui empêche tout employé ou membre du Conseil Scolaire d'avoir des liens directs ou indirects avec une entreprise qui reçoit un contrat de l'Unité Scolaire.

Le comité de transport a rapporté que le nouvel autobus de l'Unité est en Ontario et est prêt pour la livraison.

Le Conseil a formulé une résolution qui affirme que le signal d'arrêt sur un bras au côté des autobus devrait être une partie obligatoire sur tous les autobus scolaires de la province. Le Conseil apportera cette résolution à l'attention de l'Association provinciale des commissaires de l'Ile.

Le Conseil Scolaire a aussi pris connaissance d'un inventaire des programmes scolaires des niveaux de première à douzième année de l'Unité.

Enfin, les commissaires ont précisé les objectifs que le Conseil Scolaire Evangéline devrait poursuivre.

Au magasin "Tes Hardes"

Dépositaire Sears pour la Région Evangéline

Par J.B.

Un dépositaire Sears est maintenant en place au magasin "Tes Hardes" afin de desservir la région Evangéline.

Voilà ce que nous a appris M. Daniel Cormier, propriétaire du magasin.

M. Cormier a expliqué que ce service entre en vigueur immédiatement. Grâce à ce service, les gens pourront placer leurs commandes par catalogue, recevoir des paquets et faire des paiements sur leur compte. En bref, M. Cormier a indiqué que lui et son épouse "sont vraiment satisfaits de la réponse des gens" tant qu'à leur magasin. "On a eu beaucoup de gens de la région au début et ça s'agrandit tout le temps," a expliqué M. Cormier indiquant que des gens viennent de Summerside, O'Leary et même Tignish.

Enfin, M. Cormier a indiqué que l'attitude des gens semble avoir changé un peu. En effet, il a expliqué que les gens venaient surtout au magasin pour des habits de travail au début et qu'ils viennent maintenant pour toutes sortes de vêtements.

James D. Johnston
MAPLE LEAF DAIRY LTD.
36, Greenwood Drive
Summerside, I.-P.-E.
Tél: 436-3705
Rés: 436-9522

jouez avec nous

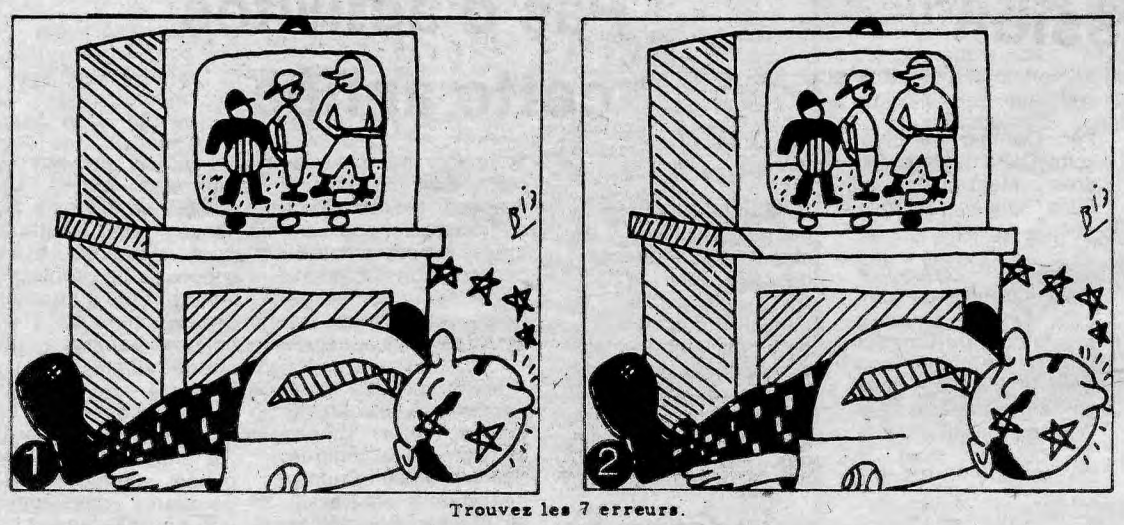

Trouvez les 7 erreurs.

Prêts pour le rallye. Six différences existent entre ces deux véhicules. Pouvez-vous les distinguer?

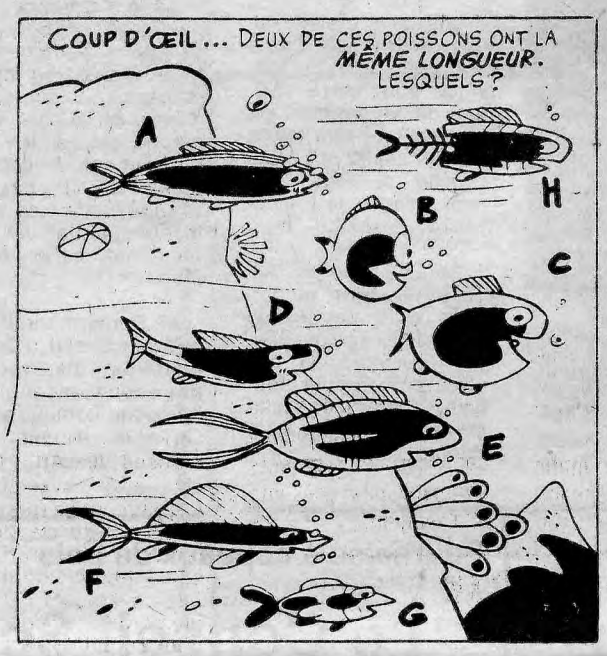

Veuillez trouver les réponses à ces problèmes à la page 19.

mots cachés

8 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	A	T	E	V	I	R	E	R	R	C	R	E	D	O
2	O	R	R	O	I	I	E	M	G	A	N	T	S	D	R
3	S	T	I	D	V	E	E	U	O	T	N	A	O	O	M
4	T	R	O	A	E	O	L	E	U	E	C	R	E	T	E
5	E	L	R	O	S	E	T	S	R	F	I	E	R	E	T
6	E	T	R	E	S	O	I	E	D	F	I	N	I	R	A
7	R	S	O	U	S	I	S	E	E	O	I	I	L	O	T
8	M	A	T	E	R	S	O	R	T	S	S	E	I	N	I
9	M	A	R	I	E	R	A	M	T	S	P	O	R	T	S
10	G	R	A	S	M	N	T	P	E	E	P	E	R	T	E
11	R	M	C	O	T	E	O	I	S	S	N	E	A	O	E
12	A	E	A	E	R	R	M	P	A	R	T	B	R	U	T
13	P	O	S	E	T	I	E	P	O	R	T	I	E	R	R
14	P	R	I	E	R	M	A	R	A	U	D	E	R	S	E
15	E	R	R	A	V	A	L	E	R	A	I	E	N	T	S

Arme
atome

Brut

Credo
crête
cote

Doteront
dettes

Etatise
erra
êtes*
estime
émues

Fierté
finir
fière
fosses

Gants
gourde
gras
grappe

Idole
ilot

Mater
marier
marauder

Odoriférantes
orme

Pâte
prias
porter
pose
port
prier

perte
portier
poste
part

Rate
rose
réel
ravir
ravaleraient
rare
rima
rente

Sein
sorts
soie
sise
sous

Tare

tracas
trio
tours

Vote
vives
virer
voire

Réponse du no.:
TERMINER

LES POINTS COMMUNS

Ces deux scènes sont totalement **différentes**. Cependant, en y regardant de plus près, vous devriez découvrir **six détails semblables** dans les deux dessins.

CONCOURS DES JEUNES

Concours des jeunes: bien lire les questions, chercher les réponses dans le journal et les inscrire dans les espaces prévus à cette fin. Découper le questionnaire et le faire parvenir à: Concours des Jeunes, La Voix Acadienne, C.P. 1420, 340, rue Court, Summerside, I.-P.-E. C1N 4K2 avant le mercredi midi suivant la parution du journal. La première série de bonnes réponses tirée lors du pigeage méritera à son auteur un prix de **CINQ DOLLARS.**

1. Quel métier exerçait Tom Madgitte?

2. Quand Jeunesse Acaienne déménagera-t-elle ses bureaux dans la Région Evangéline?

3. Qui a animé la session de planification de La Voix Acadienne?

4. Quand a débuté la "Grande marche de la paix"?

5. Quand aura lieu le référendum sur le bilinguisme au Manitoba?

Nom _____

Adresse _____

_____

Commandité par

Caisse Populaire Evangéline
Jeunesse Acadienne

Tiré par Marcel Arsenault
Gagné par Monique Bernard
St-Philippe

La Maisonnée et La Maternelle

Une nouvelle option est adoptée

Par J.B.-

Une nouvelle option a été adoptée par plus de 40 parents présents à une réunion générale pour le Centre préscolaire Evangéline qui s'est déroulée le mercredi 12 septembre au Centre d'Education Evangéline.

Suite à l'impasse qui est survenue lors de la dernière assemblée, le conseil d'administration a dû se réunir et réévaluer toute la situation. Mercredi soir, une autre réunion générale était appelée afin de présenter cette nouvelle option.

La nouvelle option présentée et acceptée prévoit l'embauche de 2 animatrices, soit Mlle Yvonne Gallant et Mme Marie Bernard. Mlle Gallant travaillera pendant 32 semaines à temps plein tandis que Mme Bernard travaillera à temps partiel pendant 9 semaines et à temps plein pendant 23 semaines.

Sous ce programme, Mlle Gallant recevra 2 jours pour préparer son local et devrait avoir débuté avec un groupe de la Maisonnée le lundi 17 octobre. Elle aura alors une demie-journée de classe 4 jours par semaine et utilisera l'autre demie-journée à préparer son programme de maternelle. Dès le 7 novembre, elle aura un groupe de La Maisonnée et un groupe de maternelle 4 jours par semaine.

Pour sa part, Mme Marie Bernard effectuera un stage d'apprentissage de 2 semaines, à l'Université de Moncton si possible. Elle aurait alors une semaine pour préparer son programme et devrait commencer avec un groupe de maternelle le 7 novembre. Jusqu'à Noël, elle travaillera à temps partiel avec un groupe de maternelle et, après Noël, elle travaillera à temps plein avec 2 groupes de maternelle.

Sous cette nouvelle option, le Centre préscolaire accusera un déficit de 5 280$. Lors de la réunion, les parents se sont dits très intéressés à vendre des billets pour la loterie de l'auto et un grand nombre d'entre eux ont pris des billets. Plusieurs des parents ont aussi donné leur nom pour aller vendre des billets dans les centres d'achat pendant les fins de semaine.

Par ailleurs, Mme Antoinette Arsenault, présidente du Centre préscolaire, a indiqué que les élèves de la maternelle pourraient voyager sur les autobus réguliers le matin et le soir. Cependant, il y avait encore un problème car les groupes ont seulement des sessions d'une demie-journée. Mme Arsenault a alors indiqué que M. Armand Gallant, un chauffeur d'autobus, a offert de faire ces voyages avec sa fourgonnette (van) à condition d'avoir un minimum de 25 enfants et de recevoir $1. par jour par enfant. Cette possibilité a plu à des parents présents qui ont indiqué qu'ils utiliseraient un tel service. Les responsable vont donc demander aux parents lors de l'inscription s'ils veulent ce service.

Après la réunion, les parents ont pu confirmer les inscriptions des enfants, soit 17 inscriptions à la maternelle et 13 inscriptions à la maisonnée. Cependant, le conseil attend d'autres inscriptions car certains parents n'étaient pas présents à la réunion.

Conseil des Arts

Début de la vente des cartes de membres

M. Philippe LeBlanc (à gauche), président du Conseil des Arts, vend une carte de membre à Junior Arsenault.

par L.M.

La semaine dernière avait lieu la première réunion annuelle du Conseil des Arts. Lors de cette assemblée, les personnes présentes ont reçu les différents rapports du Conseil d'Administration. Elles ont aussi élu les membres manquant pour compléter le Conseil d'administration.

Les nouveaux responalle sont pour le secteur danse, Allen Gallant et Linda Arsenault; pour les arts visuels (ce qui comprend la peinture, la sculpture et l'artisanat) Mad. Bernadette Leblanc; Mme Jeanne-Mance Arsenault a été élue pour le secteur social, Timmy Gallant pour le théâtre et Jeannita Bernard pour la musique.

Par la suite, le président a invité les personnes présentes à visiter les lieux et a expliqué un peu les différentes activités qui se dérouleront au local.

Déjà beaucoup d'activités sont prévues et le local est très occupé, même trop, pour un début selon certains. Il est donc fort possible que si la demande continue à cette vitesse les dirigeants devront adopter des règlements afin de permettre aux membres de profiter au maximum du local.

En effet il y a déjà des cours de gigue, de guitare, de violon, de peinture, et d'autres de prévus en plus de soirées reservées pour les pratiques des Danseurs Evangéline, du groupe de Jeannita Bernard et du groupe de théâtre. C'est donc dire qu'a première vue le local répond à un besoin.

C'est aussi à l'occasion de la réunion que le Conseil a commencé la vente de ses cartes de membres. Celles-ci qui devaient se vendre à $5.00 chaque se vendront à $3.00 étant donné qu'elles ne sont valide que pour six mois.

En ce qui concerne l'administration du local, c'est l'animateur de la SSTA par l'entremise du comité régional CARE qui s'en occupe pour une période de temps limité afin de permettre au Conseil de connaître un excellent début.

La "Grande marche pour la paix" se poursuit

Par J.B. ET W.B.

La "Grande marche pour la paix" était rendue à Summerside le lundi 17 octobre, alors que le groupe est parti de Miscouche à 8h du matin pour se rendre à Bédèque.

Selon M. Micheal Hume, un des participants, la marche progresse bien avec 1/3 de la distance parcourue, soit 60 milles. "Chaque soir, les gens assistent à nos sessions publiques, nous avons eu beaucoup de signes de la main et de coups de klaxon des gens en auto et nous avons parlé à des gens aux maisons le long de la route. Tous les gens auxquels nous avons parlé sont très intéressés."

M. Hume a ajouté que la marche a réussi a attirer l'attention, avec le Premier ministre Lee déclarant cette semaines "La semaine de la paix" en sachant que la marche se déroule.

Enfin, M. Hume a indiqué que les quelques 15 personnes qui participent à la marche aiment bien cela. A part de muscles endoloris, ils n'ont pas rencontré de problèmes. L'hébergement n'a pas été un problème alors qu'ils ont été reçus dans des maisons, des salles paroissiales et des presbytères.

C'est le jeudi 13 octobre qu'a débuté la "Grande marche pour la paix" sur l'I.-P.-E. Dès 8 heures, du matin environ 15 personnes commençaient le trajet à partir de North Cape à l'extrémité ouest de l'Ile pour se terminer le 23 octobre prochain à la Point-de-l'Est, dans le comté de Kings. Quelques touristes se sont joints au groupe en route.

Les organisateurs disent que cette grande promenade en pleine nature procure aux participants, à la fois, l'occasion de démontrer une volonté commune vis-à-vis la recherche constante de la paix et de méditer sur la grande création du Prince de la paix.

Cette même réflexion fut reprise le soir, lors du servcie oecuménique qui eut lieu en l'église St-Simon et St-Jude de Tignish, présidé par l'abbé Gerald Tingley, En effet, le vicaire a souligné l'importance pour les êtres humains de se rendre compte de leurs faiblesses et de reconnaître la nécessité de l'intervention de Celui que les Evangiles nomment le Prince de la paix.

la première journée de la "Grande marche" s'est terminée par un magnifique récital exécuté par M. Henri Gaudet qui touchait le grand orgue Mitchell de l'église.

Sur la photo: de g. à d.: l'abbé Gerald Tingley, M. Harry Baglole, un des organisateurs de la marche, et Henri Gaudet, organiste.

Lancement de Musik en Scène II

Le Conseil Acadien de Coopération Culturelle (en Atlantique) (C.A.C.C.), est heureux d'annoncer le lancement de MUSIK EN SCENE II. Quoique le concours présente cette année une structure assez différente, MUSIK EN SCENE II a toujours comme but d'encourager, d'aider et de promouvoir les groupes de jeunes musiciens francophones qui font de la musique rock ou folk et qui désirent poursuivre une carrière professionnelle.

La période d'inscription au concours débute cette année le 15 octobre '83 et les groupes intéressés devront faire parvenir leur formulaire d'inscription aux organisateurs de MUSIK EN SCENE II **avant le 4 novembre '83.** Ces formulaires seront disponibles aux Caisses Populaires et aux sociétés culturelles de chaque région.

Pour être éligible à MUSIK EN SCENE II, les membres du groupe doivent être francophones, et résidents de l'Atlantique depuis au moins cinq ans pour les deux tiers. Les autres membres doivent être résidents de l'Atlantique depuis au moins douze mois. Le groupe peut comprendre de trois à huit musiciens (membres) et doit être en mesure de présenter, lors de la compétition finale, un spectacle de 90 minutes entièrement en français dont au moins 33% des pièces présentées seront des compositions originales (chansons et instrumentales). Les membres d'un groupe ayant déjà gagné ce concours et les candidats possédant un contrat signé avec une maison de production et/ou de disque, à la date du concours, ne sont pas éligibles. Les candidats seront évalués selon les critères suivants:

1) présence sur scène conception du spectacle
2) originalité
3) maîtrise des voix
4) maîtrise des instruments
5) homogénéité et précision d'éxécution de l'ensemble
6) professionnalisme

Les grands gagnants de MUSIK EN SCENE II se mériteront plusieurs prix leur permettant d'approfondir leurs connaissances et de lancer leur carrière. D'abord, une série d'ateliers spécialisés,

Suite à la page 14

de Tignish à Souris...

PALMER ROAD

Félicitations à Albert Pitre de Tignish et Anne Gaudet de Léoville qui se sont unis par les liens de mariage le 30 septembre à une très belle messe célébrée par notre curé le Père Eloi Arsenault. Bonne Chance Albert et Anne.

Sincères sympathies à la famille de M. et Mme Sylvère Chaisson suite au décès subit de la soeur de M. Chiasson. Sr. Margaret, de la congrégation de Ste Marthe, à Charlottetown, agée de 79 ans, le 28 septembre dernier. Les funérailles eurent lieu au couvent Mount St Mary. Elle était religieuse depuis 61 ans.

Prompt rétablissement aux personnes suivantes: M. Frank Gaudet, Church Road, revenu de l'hôpital de Summerside; M. Camille Richard de Léoville qui est patient à l'hôpital Communautaire d'O'Leary pour soins médicaux et M. Marcel Perry qui est à l'hôpital Queen Elizabeth, Charlottetown, pour une opération.

Félicitations à Mme Janie Perry, DeBlois, qui vient de célébrer son 90e anniversaire de naissance chez sa fille Mme Rina Martin. Elle est la tante de M. Emile Myers.

Mlle Debbie Myers, assistante dentaire à Charlottetown, passait ses vacances chez ses parents, M. et Mme Emile Myers.

M. et Mme Emile Myers rendaient visite à Soeur Olive Gaudet, Mount St. Mary's, Charlottetown, cousine de M. Myers.

Félicitations à M. et Mme Elmer Martin, Léoville, à la naissance, d'une petite fille, Ashley, née le 8 octobre, à l'hôpital de Summerside.

BLOOMFIELD

Nos sincères sympathies à Mme Mme et la famille de feu Gérald Rooney dont la mort eut lieu dimanche le 18 septembre à l'hôpital d'Alberton. Notre sympathie est aussi offerte à son frère James de Tignish.

Mme Curtiss Alumm et son mari sont venus de Wheatley River passer la grande fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Urbain Gallant et fille Debbie et son frère Barry, son épouse et famille, tous de Fortune Cove.

M. et Mme Howard Arsenault, accompagnés par leur fils Jimmy et son épouse et fils Corey de St-Eleanor's ont passé la grande fin de semaine visitant le Cabot Trail, et en chemin ils ont visité leur neveu, M. Norman Arsenault, son épouse et fils Stephen d'Antigonish, N.-E. et en retour ils ont visité leur fils Glenn, qui était patient à l'hôpital de Moncton. Glenn s'en vient chez eut a-s'en revenait avec eux. Nous lui souhaitons un prompt rétablissment.

M. Glenn Arsenault, fils de M. et Mme Elmer Arsenault de Carleton, Lot 6, en deuxième année à l'Université du Nouveau-Brunswick a passé la grande fin de semaine chez ses parents et a visité autres parents et amis aux alentours.

Les quatres filles de M. et Mme Alyre Doiron d'Elmsdale sont venues pour la grande fin de semaine. Susan avait son B.A. de l'Université de l'I.-P.-E., et maintenant prend un cours en travail social à l'Université de Dalhousie. Nancy prend un cours en art secrétériel à l'Université Mt. St.-Vincent. Carol prend un cours en dessin science à l'Université de Nouvelle Ecosse en Art et Science. Debbie prend un cours en administration des affaires à l'Université de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Mlle Deanna Pineau, en deuxième année à l'Université de Moncton a passé la grande fin de semaine chez ses parents M. et Mme Reggie Pineau et famille de Bloomfield.

Mme Dorice Gallant et son mari accompagnés par M. Felix Arsenault de Woodstock et Mme Olive O'Brien de Howlan feront une visite d'une semaine visitant leur frère, M. Elmer Arsenault, son épouse et famille de Rumford, Maine.

M. et Mme Antoine Gallant et M. et Mme Wilfred Gallant et leur fille Cindy et leur petite-fille Cora Lee tous de Piusville ont passé la grande fin de semaine visitant leur fils Elmer son épouse et famille et autres parents et amis à St-Jean, N.B.

MONT-CARMEL

Mme Louise Wedge de Mont-Carmel passa la fin de semaine à Moncton chez sa fille Anne Arsenault et ses deux enfants.

M. et Mme Kevin Wheeler et Christine de Charlottetown ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Amédée Gallant du Cap-Egmont.

Mona Arsenault de l'Université de Moncton passa la grande fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Joseph T. Arsenault de Mont-Carmel.

Samedi le 8 octobre eut lieu à la salle paroissiale de Mont-Carmel le souper du Club Social. C'était un souper au homard avec salade et légumes. Un bon nombre de personnes sont venus à la salle pour souper ensemble. Le souper fut suivi d'une danse.

Mme Louise Arsenault de Mont-Carmel est de retour des Etats-Unis. Elle passa quelques semaines à visiter sa soeur Cécile qui est malade depuis un bout de temps.

Mardi le 11 octobre avait lieu à l'Eglise St-Philippe et St-Jacques Baie-Egmont la messe concélébrée par Monseigneur l'Evêque à l'occasion du départ de l'abbé Eddie Cormier pour les missions de l'Amérique Latine à la fin de cette semaine. Il y avait environ 11 prêtres présents à la célébration. Beaucoup d'amis sont allés pour lui souhaiter bonne chance dans les Missions. La messe fut suivie d'un goûter à la salle.

SUMMERSIDE

Les gagnants à la partie de cartes de dimanche dernier à la Salle Acadienne sont comme suit: Pour les dames; Alice Gallant, Corinne Arsenault et Zita McKenna. Pour les hommes; Ernest Gallant, Alyre Gallant et Lee Gallant. Le prix de présence fut gagné par François Richard. Il y avait 10 tables au jeu.

Mme J. J. Connolly (Jackie) et Mlle Joyce Gaudet de Charlottetown ont rendu visite à Mme Irène Perry de la rue Market, le jour d'Action de Grâce.

M. et Mme Herb Andrew (Béatrice) de la rue Linden sont revenus chez eux après une visite de plusieurs semaines chez des parents et amis à Winnipeg et autres points à l'ouest du Canada.

Mme Evelyn Meader et ses deux filles Dolly et Laura de Charlottetown ont visité des amis à Summerside, mardi de cette semaine.

Les Citoyens âgés du Club Parkview ont célébré la fête d'Actions de Grâce par un banquet préparé et servi par 8 messieurs, membres du Club. Il y avait une belle assistance et le souper à la dinde était délicieux. Mlle Mary Ready, présidente de la Fédération des Citoyens âgés de l'Ile-du-Prince-Edouard était l'invitée d'honneur. Elle exprima son admiration pour le travail et les projets entrepris par les membres du Club Parkview.

Nos sincères condoléances à M. Marc Cosgrove de la rue Market à l'occasion de la mort de son épouse dont les funérailles eurent lieu vendredi à l'Eglise St-Paul.

Dames catholiques

Les dames de la Ligue Catholique de la paroisse de Bloomfield eut lieu à la salle paroisse de Bloomfield eut lieu à la salle paroissiale, lundi le 3 octobre, avec une assistance de dix-neuf membres.

la présdiente, Mme Clarence Arsenault, a ouvert l'assemblée avec la prière de la Ligue.

L'écriture sainte fut donné par Mme Norbert Carcoran. L'appel des noms fut donné par un sou pour leur âge, pour aider à payer le montant de dix dollars que les membres donnent par mois au Maplewood Manor, Alberton. Mais plusieurs ont donné un dollar à la place d'un sou pour leur âge.

Le procès verbal fut donné par la secrétaire, Mme Robert Carcoran qui fut adopté comme lu. Ceci fut suivit par le rapport de la trésorière, Mme Jean O'Brien, qui fut aussi adopté comme lu. Ceci fut suivit par le rapport des convenors.

Mme Howard Arsenault, Convenor d'Eglise mentionna qu'elle était bien impressionné par tous les maîtres de catéchisme, en ligne devant l'autel, le dimanche à la messe, et tant de jeunes maîtresses. Elle mentionna aussi sur les nouvelles du diocèse, un article par notre évêque sur l'avortement, supportant le droit de vivre La Convenor de Presse, Mme Jerry Pitre lu un article, que l'on doit avoir une forte foi et là des bonnes oeuvres seront réussies.

La Convenor de la Communauté, Mme Margaret Ellis, a dit qu'elle avait assisté a une assemblée de la société Maliple Sclerosis. Elle avait aussi ramassé quatre membres pour aider aux vieilles personnes au Maplewood Manor, les aider à jouer au bingo.

Mme Norbert Carcoran a donner son nom pour la Société Ligurgique de la L.D.C. Mme Reggie Pineau et Mme Robert Corcoran ont décidé de venir aider à Sr. Vivian Trainor à décorer l'autel pour le jour d'actions de grâces.

Une lettre de Mme Mona Doiron, présidente provincial, regardent une conférence d'automne qui aura lieu le 23 octobre à Kensington fut lue. Mme Doris Pitre a décidé d'y aller et qu'elle a indiqué qu'elle pourrait emmener cinq autre avec elle.

Une autre lettre fut reçue de l'honorable Francis Fox regardant la télévision payante et traitait de la pornographie à la télévision.

Une lettre fut aussi lue regardant "Save The Family Plan". Une autre lettre fut aussi lue regardant une conférence Liturgique Atlantique qui aura lieu à l'école Colonal Gray, Charlottetown le 28, 29 ET 30.

Il fut aussi décidé d'avoir une vente de déballage, aussi une vente de dépense et un souper à la salle paroissiale le 26 octobre. L'appel des noms pour la prochaine assemblée sera répondu par une boîte de questions. L'assemblée conclut par l'Acte de Consécration à la Sainte Vierge, et par une dizaine de chapelet pour Pro Life.

Club d'Age d'Or

L'assemblée des personnes d'Age d'Or de Duvar, eut lieu lundi après-midi le 10 octobre avec une assistance de onze membres. Le président, M. Théodore Gallant, a ouvert l'assemblée par la prière et en chantant "I'm too old to Dream". La secrétaire a leu le procès-verbal de la dernière assemblée qui fut approuvé comme lu. La Trésorière a aussi donné son rapport qui fut aussi approuvé comme lu.

Il y eut une lotterie, et le prix a été gagné par Mme Angéline Doiron.

Mercredi le 12 octobre les suivants ont laissé leurs noms pour aider aux vieilles personnes au Maplewood Manor, Alberton jouer au Bingo. Ils sont: M. Théodore Gallant, Duvar, M. et Mme Frank O'Meare, Bloomfield et M. et Mme Henri Gallant, Howlan.

Un poème lu par Mme Annie Arsenault et un autre par Mme Théodore Gallant furent bien appréciés par tous.

Notre club aura un nouveau nom "The Golden Year Club".

Pour la prochaine assemblée l'appel des noms sera répondu par "Pinning the Tail on the Donkey".

Il fut décidé d'avoir un souper à la fortune du pot à notre prochaine assemblée. L'assemblée conclut par la prière et en chantant "Good Night Irene".

Fédération Provinciale des Citoyens âgés

L'assemblée mensuelle de la Fédération Provinciale des Citoyens âgés eut lieu à Rustico-Nord, samedi le 8 octobre.

Il y avait une assistance de 140 membres représentant 24 différents Clubs. Le Club Parkview de Summerside était représenté par 6 membres.

Mary Ready, présidente, ouvrit l'assemblée par le chant O'Canada, la prière et une minute de silence en mémoire des membres défunts. Mme Mary Sutherland lut le procès verbal de l'assemlée du mois de septembre et Mme Grace Roper donna le rapport financier. Mme Gauthier, au nom du Club "Star of the Sea" de Rustico Nord, souhaita la bienvenue à toute l'assistance. Le rapport des activités des Clubs suivants fut donné par un représentant: Parkview, New London, St-Peters, Central Queen, Charlottetown Golden Years, Charlottetown Kinsmen, Rustico-Nord, Montague et Wellington.

M. Stephen Connolly annonça que le livre "Histoire des citoyens âgés de l'Ile" serait prêt pour être distribué le 18 novembre.

Après l'ajournement, il y eut de la musique, de la danse et un délicieux goûter servi par les dames. La prochaine réunion de la Fédération aura lieu à Montague, le 12 novembre.

L'Association Coopérative du Village des Pionniers Acadiens Ltée

Mont-Carmel, I.-P.-E.

Directeur-général

Fonctions: Sous la direction du Conseil d'administration, le directeur-général sera responsable des tâches suivantes:
a) planifier, diriger et contrôler un programme d'activités culturelles, éducationnelles et récréatives pour la clientèle touristique;
b) s'occuper des relations publiques avec la clientèle touristique et la communauté, de la mise en marché et des ventes;
c) prendre les mesures nécessaires pour assurer le développement, l'efficacité et la rentabilité de l'entreprise;
d) voir à l'entrainement du personnel.

Exigences:
-Diplôme d'école secondaire (12ième année), maîtrise de la langue française parlée et écrite, bonne connaissance de la langue anglaise;
-Expérience dans la gestion d'une entreprise. Compétence organisationnelle afin de planifier, organiser, diriger et contrôler les ressources humaines, matérielles et financières;
-Connaissance de l'industrie touristique et du milieu sont des avantages.

Rénumération: Salaire à négocier.

Faire parvenir sa demande avec curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 5 novembre, 1983:

M. Eric Richard
Président
L'Association Coopérative du
Village Pionniers Acadiens Ltée
Cap-Egmont
Ile-du-Prince-Edouard
COB 2EO

As-tu vu? On parle de notre affaire cette semaine!

Les nouvelles sont intéressantes!

Oui, fameux!

Tout ça dans La Voix Acadienne!

Faudra suivre ça de près, la rubique féminine!

La Voix Acadienne Ltée
de l'Ile-du-Prince-Edouard

à 10$ chez-nous, 14$ à l'extérieur de l'Ile.

SEMAIN

Thème: Une force qui nous a

En bonne santé!

La nouvelle section du magasin coopératif de Wellington.

Les deux magasins Coop de Wellington et de Mont-Carmel progressent continuellement et contribuent économiquement au développement de la région Evangéline!

A l'occasion de la Semaine Coop, les directeurs, le gérant et le personnel des magasins Coop de Wellington et de Mont-Carmel remercient sincèrement leurs membres et clients. Grâce à votre coopération et votre support, vos coopératives sont en bonne santé! Nous vous encourageons de participer aux activités de le Semaine Coop--c'est bien cette semaine, la semaine du 16 au 22 octobre, que nous célébrons la Semaine Coop partout au Canada.

Le nouveau magasin coopératif de Mont-Carmel.

Statistiques

1- La Coopérative de Wellington

502 membres
7 employés à temps plein
3 employés à temps partiel

février à juillet '83 -- Ventes $669,093
février à juillet '82 -- Ventes: $589,474

Ceci représente une augmentation de 13.5% dans les ventes par rapport à la même période l'an dernier.

Coût d'inflation: 4%
Augmentation réelle des ventes: 9 1/2%

Profit net (février-juillet '83): $25,000

2- La Coopérative de Mont-Carmel

210 membres
3 employés à temps plein
1 employé à temps partiel

février à juillet '83 -- Ventes $305,182
février à juillet '82 -- Ventes: $271,105

Ceci représente une augmentation de 12.5% dans les ventes par rapport à la même période l'an dernier.

Coût d'inflation: 4%
Augmentation réelle des ventes: 8 1/2%

Profit net (février-juillet '83): Indéterminé

Qui sont vos directeurs(trices)?

La Coopérative de Wellington

Amand Arsenault, président
Victor Rousselle, vice-président
Léona Arsenault, secrétaire
Edward Arsenault
Léonce Arsenault
Una Arsenault
Marcel Bernard
Henri Gallant
Billy Fielder

La Coopérative de Mont-Carmel

Emmanuel Richard, président
Jean-Pierre Arsenault, vice-président
Paul Richard, secrétaire
Euclide Arsenault
Roger Arsenault
Martin Gallant
Roger Gallant
Eric Poirier
Oxybé Richard

Bravo à ces 18 personnes pour leur beau travail qui touche toute notre communauté!

Vente spéciale

A partir d'aujourd'hui, mercredi le 19 octobre, **les membres** recevront une réduction de 5% sur tous les articles qu'ils achèteront à la Coopérative de Wellington ou à la Coopérative de Mont-Carmel. Cette vente se terminera à midi le samedi 22 octobre. *La Coopérative de Mont-Carmel offre un rabais de 10% à tous, membres et clients, sur les marchandises sèches ("dry good") -- laine, chaussures, etc.--à partir du 19 octobre 1983.

Projets futurs

La Coopérative de Wellington fait des démarches pour avoir un projet d'hiver en vue d'améliorer le département des viandes. Les directeurs de la Coopérative de Mont-Carmel tenteront de trouver de l'aide financière pour faire paver le terrain de stationnement.

On compte sur vous!

Continuez de faire vos affaires chez vous pour assurer l'avenir de vos magasins Coop. N'oubliez surtout pas que les coopératives appartiennent à leurs membres. Ce sont vous, les membres, qui détiennent le contrôle de votre coopérative.

Chers membres,

1.Supportez fidèlement votre coopérative tout au long de l'année.

2.Assistez à l'assemblée annuelle de votre coopérative -- chaque vote est important.

3.Communiquez, au cours de l'année, vos suggestions et commentaires constructifs aux directeurs que vous avez élus pour vous représenter.

4.Pratiquez la coopération en travaillant ensemble pour le bien de toute votre communauté.

(Cet article a été préparé par le Conseil Coop de l'I.-P.-E.)

Une force qui nous appartient: la coopération

Les coopératives suivantes vous remercient du support que vous leur donnez:

Elles profitent de la semaine Coop pour vous inviter à participer aux différentes activités qui se déroulent durant toute la semaine.

Les coopératives, ça nous appartient.
Soyons-en fiers et soutenons-les.

La Caisse Populaire Evangéline | **Coopérative du Village Pionnier** | **Coopérative de Mont-Carmel** | **Coopérative de Wellington**

E COOP
ppartient - la COOPERATION

Témoignages de coopérateurs

Par J.B.-

M. Ulric Poirier de Mont-Carmel, récipiendaire de l'Ordre du mérite coopératif en 1982 et d'un doctorat honorifique de l'Université de l'Ile-du-Prince-Edouard en 1973, est l'un de ceux que l'on pourrait appeler "grands coopérateurs".

Lors d'une entrevue, M. Poirier nous a raconté qu'il s'est impliqué dans les coopératives en 1946 à son retour de l'armée. Il occupait alors le poste de gérant de la Coopérative de pêcheurs de Mont-Carmel. En 1954, les coopératives de Mont-Carmel et de Baie Egmont se sont amalgamée pour former la Coopération de pêcheurs l'Acadienne et M. Poirier en a assumé la gérance jusqu'en 1972. Pendant 3 ans et demie, soit de 1972 à 1976, M. Poirier s'est occupé d'organiser une coopérative d'huîtres à Inverness. Et, en plus de tout ceci, M. Poirier s'est impliqué dans la caisse populaire et dans les clubs d'étude.

Pour M. Poirier, la coopération a été très bénéfique pour la Région. "La coopération a été le salut de la Région. Je trouve que ça n'a pas seulement fait du bien comme coopérative ça a aussi développé des gens. Je crois que le mouvement coopératif n'est pas seulement pour faire des affaires mais aussi pour développer des capacités chez les individus."

La coopération n'est pas quelque chose de vague dans l'esprit de M. Poirier. "La coopération est une manière de faire les choses. Pour moi, la coopération aura toujours sa place. C'est une manière plus charitable, plus efficace. Une coopérative n'est pas là pour faire du profit mais pour vendre un service".

Aujourd'hui, M. Poirier trouve que l'éducation sur le mouvement coopératif manque un peu. "Je trouve qu'il manque peut-être un peu d'éducation. Mais on trouve quand même bien des gens qui sont fidèles à leur coopérative. Dans le mouvement coopératif, il y a tellement de choses qui pourraient être accomplies, de développement qui impliquerait toute la population."

M. Poirier trouve aussi que l'efficacité est très importante dans une coopérative. "Si on ne peut pas faire face à la compétition, on n'a pas le droit d'exister."

En conclusion, M. Poirier a affirmé que la coopération a beaucoup aidé la Région. "Ça a été le point de départ pour le développement dans notre région et je suis fier de voir aujourd'hui que notre région se compare pas mal favorablement avec les autres régions, est presque sur un pied d'égalité. Mon point fort dans le mouvement coopératif c'est le développement des individus pour pouvoir s'occuper de leurs propres affaires."

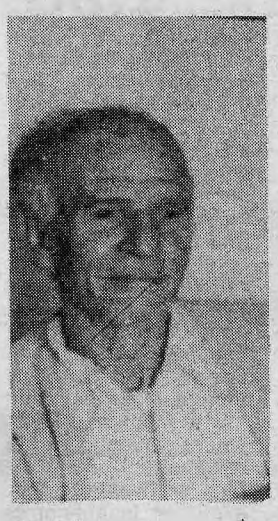

Par J.B.-

M. Léo Arsenault d'Abram-Village est un autre de ces "grands coopérateurs".

Récipiendaire de l'Ordre du mérite coopératif en 1981, M. Arsenault a été directeur de la Coopérative de Wellington pendant 18 ans et a été directeur de la Caisse Populaire pendant plusieurs années.

M. Arsenault a raconté qu'il s'est intéressé à la coopération dès l'âge de 18-19 ans. Il a alors fait un rêve que c'est la coopération qu'il fallait pour la Région. Il s'est alors mis à lire tout ce qu'il pouvait trouver, comme le livre de Croteau, et suivait des cours qui étaient donnés dans la Région.

M. Arsenault trouve que la coopération tenait beaucoup à coeur aux gens plus âgés. "Les vieux, comme mon père, avaient ça dans l'idée. Ils savaient que c'était la seule manière de sauver le monde dans ce temps-là. On avait les clubs d'étude, qu'on devrait encore avoir. On passait des grandes soirées à discuter, à étudier. On a presque perdu les coopératives parce que le monde est devenu indépendant, ils avaient de l'argent".

D'après M. Arenault, le mouvement coopératif n'est pas compris par tous. "Plusieurs n'ont jamais vraiment appris ce qu'est le mouvement coopératif. C'est ce que je crois qui est le plus gros problème maintenant. A mon idée, l'éducation manque chez les jeunes. Je ne blâme pas les jeunes, ce n'est pas de leur faute ils n'ont jamais eu la chance d'apprendre et d'étudier le mouvement coopératif comme nous autres."

M. Arsenault croit que la coopération est encore utile de nos jours. "Je trouve que ça fait encore du bien et que ça va continuer à en faire. Il faudra continuer à éduquer le monde un petit peu. Le mouvement coopératif a encore sa place et est encore bien mais j'ai peur que dans quelques années il n'y ait pas assez de monde intéressé à continuer cela."

(Suite à la page 12)

Programme d'activités

Talent Atlantique

Cette soirée aura lieu au Centre d'Education Evangéline ce soir, mercredi le 19 octobre, à 8 heures. L'entrée est gratuite. Le Conseil Coop de l'I.-P.-E. vous invite de venir encourager les artistes qui participeront au concours. On vous attend nombreux.

Journée Internationale des Caisses

Le 3e jeudi du mois d'octobre est la Journée Internationale des Caisses. Cette année, cette journée spéciale est célébrée jeudi le 20 octobre, le jeudi de la Semaine Coop. Pour commémorer cette occasion, la Caisse populaire Evangéline vous invitent de venir faire un tour n'importe quand durant la journée.

1- On vous servira du café et des beignes.
2- Vous aurez la chance de gagner des petits prix.
3- A 15 heures, le montage audio-visuel **Il faut se tenir ensemble** sera présenté. Celui-ci a été préparé par le Conseil Coop de l'I.-P.-E. et dure environ 20 minutes.

Excursion spéciale

La Coopérative Forestière organise une excursion spéciale samedi le 22 octobre à l'occasion de la Semaine Coop. Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec Marcel Arsenault au plus tard ce mercredi, le 19 octobre, en le téléphonant au 854-3465. Le groupe partira du bureau de la Coopérative Forestière à 9 heures du matin en camionnettes ("vans") pour se rendre jusqu'a Montague afin de visiter l'école et l'hôpital qui sont chauffés par des fournaises à copeaux de bois. En chemin, ils visiteront également des maisons qui utilisent cette méthode de chauffage.

Soirée de clôture (pour adultes seulement)

Pour clôturer la Semaine Coop, le Conseil Coop de l'I.-P.-E. organise une soirée spéciale samedi le 22 octobre à la Légion de Wellington. L'entrée est gratuite.

9h00 - Présentation du montage audio-visuel **Il faut se tenir ensemble.**

9h30 - Présentation de l'Ordre du Mérite Coopératif

9h45 - "Price is Right". Les prix seront donnés par les coopératives de la région Evangéline.

10h45 - Présentation du gagnant du concours de la chanson thème des coopératives.

11h00 - Danse. Orchestre: Paul Gallant, Albert Arsenault, Elmer Arsenault et Jacques Arsenault.

Bonne lecture de LA VOIX ACADIENNE. **Le Conseil Coop de l'I.-P.-E. a défrayé les coûts de distribution du journal à chaque famille de la région Evangéline à l'occasion de la Semaine Coop.**

Venez fêter la Semaine Coop!

Lancement de la semaine de la coopération

Témoignages de coopérateurs

par J.B.

Mlle Elise Arsenault de Mont-Carmel, employée à la Caisse Populaire Evangéline pendant cet été et étudiante à l'Université de Moncton, est une jeune qui est impliqué dans le mouvement coopératif.

Lors d'une entrevue téléphonique, Mlle Arsenault a indiqué qu'elle s'est impliquée dans la coopération 2 ans passés alors qu'elle a suivi un cours en coopération à l'Université. L'année suivante, elle a suivi d'autres cours en coopération et s'est impliquée dans la coopérative étudiante de l'Université de Moncton.

Selon Mlle Arsenault, la coopération est bénéfique pour la Région. "Je pense que c'est un service. D'après moi, c'est un bon moyen de faire les choses. Avec la coopération, les gens peuvent faire presque n'importe quoi."

Lorsqu'interrogée à savoir si elle pense que les autres jeunes connaissent bien le mouvement coopératif, Mlle Arsenault a indiqué qu'elle ne sait pas. "Ils savent que c'est différent, car il y a beaucoup de coopératives dans la Région Evangéline et ils savent qu'une coopérative n'est pas la même chose qu'un magasin Dominion. Je ne sais pas s'ils comprennent vraiment la philosophie des coopératives."

C'est sous le theme "Une force qui nous appartient: la coopération" qu'était lancée, en présence de nombreux dirigeants de coopératives et de personnalités politiques, la Semaine nationale de la coopération.

Proclamée par la voix du président du Conseil canadien de la coopération, M. Henri-Paul Trudel, la Semaine nationale se veut une occasion privilégiée de faire connaître aux coopérateurs et coopératrices, de même qu'au public en général, la réalité coopérative canadienne.

Interrogeant son auditoire sur les facteurs qui ont fait de la coopération une force économique majeur au Canada et dans le monde, M. Trudel a lui-même répondu que les seules questions de rentabilité n'étaient pas suffisantes pour expliquer le phénomène. "Il faut chercher ailleurs", a-t-il dit. "La force de la coopération réside principalement dans les valeurs qu'elle véhicule. On a tous des valeurs qui conditionnent notre façon d'agir (...) Les Valeurs de la coopération ont su rallier un grand nombre de personnes parce qu'elles correspondent aux besoins profonds de l'être humain."

A preuve, mentionnons que de récentes statistiques en provenance de l'Alliance coopérative internationale, dont le Conseil canadien est membre, révèlent qu'il y a non moins de 360 millions de coopérateurs dans le monde, dont au-delà de dix millions au Canada.

La participation et la solidarité

S'attardant quelque peu sur les grands principes qui animent le coopératisme, le président du CCC a tenu à souligner d'une part le droit des membres de participer activement à la prise de décisions, et d'autre part, les sentiments de solidarité et d'appartenance qui animent le mouvement. Il est à noter que le CCC regroupe neuf conseils provinciaux à travers le pays.

"Une coopérative n'existe pas uniquement pour faire des profits, offrir des services ou des biens. Certes, la rentabilité est essentielle à son existences, mais ce n'est pas tout. La coopérative a une double vocation: à la fois économique et sociale. En plus de viser des objectifs financiers, elle doit remplir un rôle social. La dimension humaine a préséance sur la dimension économique parce qu'avant toute chose, une entreprise existe pour répondre à des besoins de la personne humaine, et non le contraire," a-t-il conclu.

A la suite de M. Trudel, M. Gaston Gourd, député fédéral de Lévis est venu présenter le souhait du premier ministre Trudeau de faire de la "Semaine de la coopération (...) l'événement propice à une féflexion majeure sur l'apport du mouvement coopératif au progrès du Canada d'aujourd'hui et de demain.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**

Services hors programmation: Remise à plus tard de l'audience publique sur la distribution par câble de services hors programmation. Dans le préambule aux décisions CRTC 81-919 à 81-922, le Conseil avait annoncé qu'il comptait tenir une audience publique, dont la date avait été arrêtée provisoirement à la fin 1983, afin d'évaluer l'incidence de la distribution par câble de services hors programmation sur les plans économique, technologique, culturel et social. Ces services furent autorisés par le Conseil à titre expérimental. Des représentants du secteur de l'industrie ont maintenant informé le Conseil que, pour des raisons d'ordre économique et technique, les télédistributeurs n'ont pas beaucoup progressé dans leurs expériences et qu'ils ne sont pas en mesure de fournir au Conseil les données qui lui permettraient d'évaluer convenablement l'incidence possible de ces nouveaux services. C'est pourquoi, et suite aux demandes reçues de la part du secteur de l'industrie, le Conseil a décidé de reporter jusqu'à la fin 1985 l'audience initialement prévue. Les titulaires de licences d'exploitation d'entreprises de télévision par câble qui comptent implanter, à titre expérimental, de nouveaux services hors programmation ou poursuivre la distribution de services autorisés au-delà de la date limite actuellement autorisée, soit le 31 décembre 1983, doivent présenter leurs demandes le plus tôt possible. Le Conseil entend examiner toutes les démandes de ce genre sans délai, en conformité des procédures simplifiées exposées dans l'avis public CRTC 1982-42 du 31 mai 1982. (PN-232)

Canada

Le Canada de VIA Rail

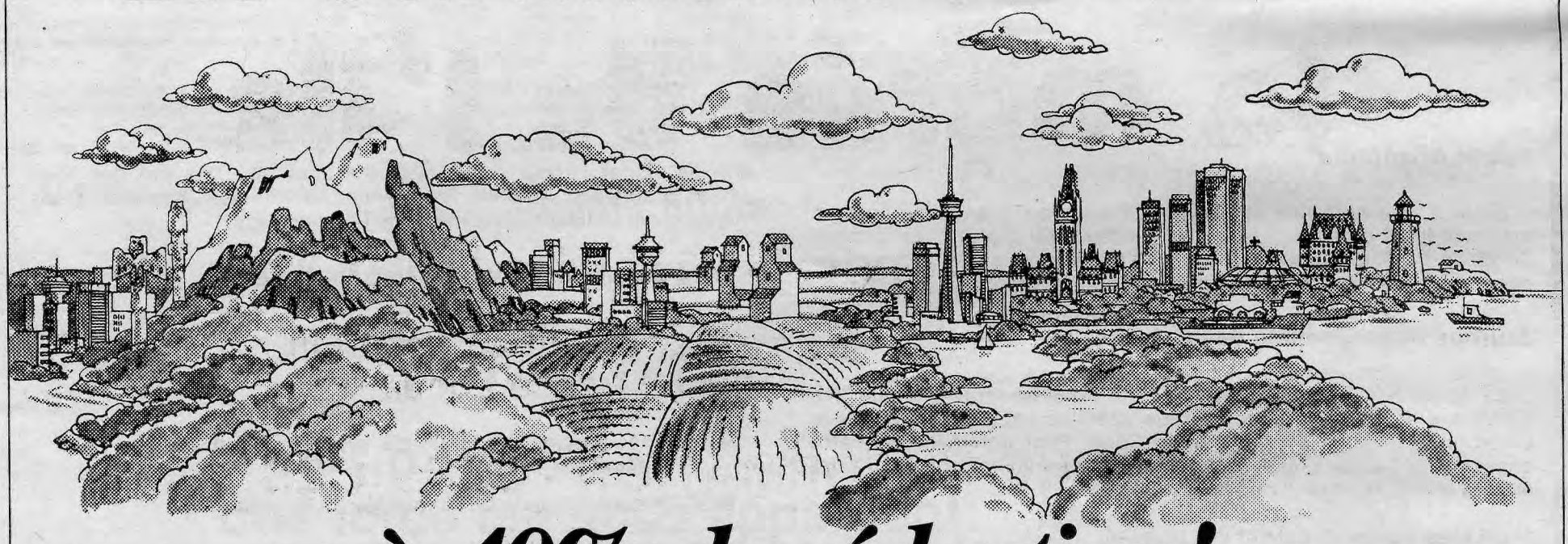

à 40% de réduction!

C'est en plein le temps de prendre un train transcontinental VIA. Voyez du pays sous un jour inoubliable et découvrez le plaisir unique de voyager à bord des fameux trains "Le Canadien" et "L'Océan".

De véritables hôtels roulants, ces trains VIA vous procurent toutes les commodités et tout le confort désirés. Des fenêtres panoramiques vous offrent le spectacle incessant des paysages qui défilent. Laissez-vous emporter...

En réservant maintenant vous pouvez économiser 40%* sur les tarifs de base et les places réservées grâce aux tarifs escompte de VIA Rail. Pour obtenir tous les renseignements ou pour réserver, appelez votre agent de voyages ou VIA Rail à 1-800-561-3952.

Les prix indiqués sont valables pour les voyages aller-retour en voiture Coach à partir de Summerside.

*Sujet à d'autres conditions.

CALGARY 278$ | WINDSOR 139$

TORONTO 117$ | MONTREAL 85$

VOYAGEZ BIEN. PRENEZ LE TRAIN.

VIA

CBAF-FM

la radio que j'aime

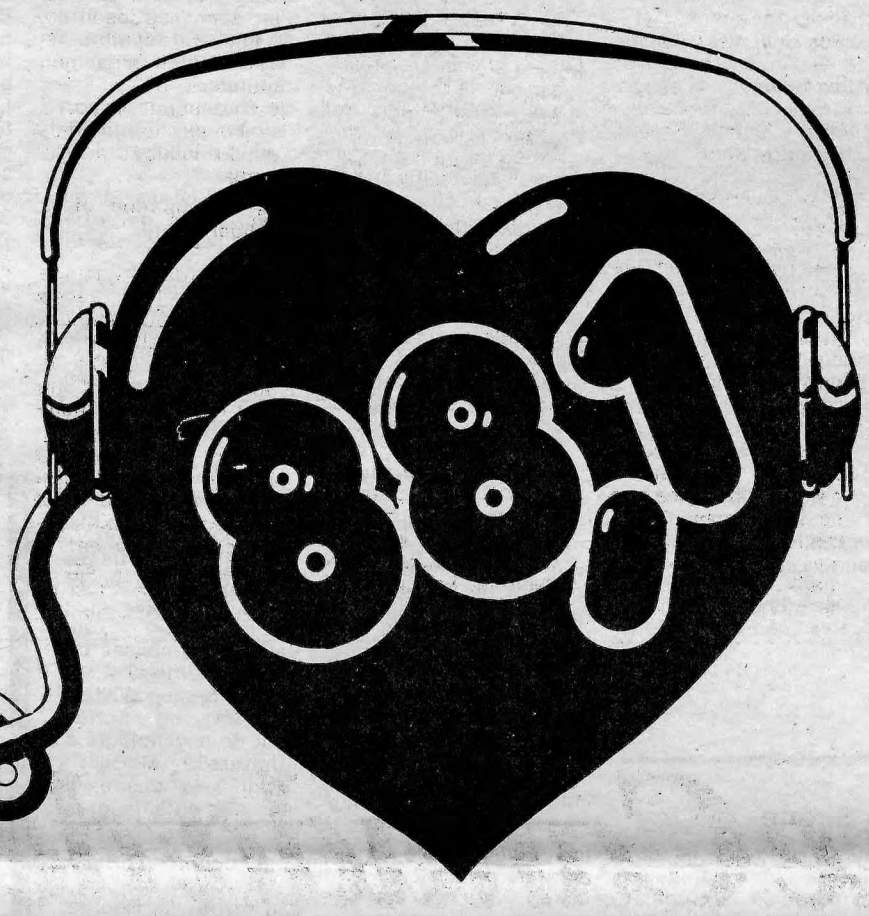

la marée de l'île

lundi au vendredi - 16h04 à 17h30

Une émission diffusée exclusivement à l'intention des francophones de l'Ile-du-Prince-Edouard

MUSIQUE - INFORMATION - SERVICES

animateur: Maurice Arsenault

correspondants: Almeda Perry, Tignish
Yvette Doiron, Rustico
Rita Schyle, Charlottetown
Albin Arsenault, Summerside-Miscouche
Clarisse Gallant, Souris
Jean-Pierre Arsenault, région Evangéline
Stella Arsenault, correspondante des jeunes, école Evangéline
Yvette Arsenault, région Evangéline

réalisation: Robert Arsenault

Radio-Canada Atlantique

Ligue Acadienne des Quilles

Equipes	Points
Les Dépateux	15
Les Pierre-A-Feu	12
Les Restants	12
Les Pac-Maniens	9
Les Barachois	8
Les Fiches-A-Lin	5
Les Six-Sandwichs	2
Les Toutes Gelées	1

Plus Haute Simple (femmes): Jeannita Bernard	241
Plus Haut Triple (femmes): Louise Gallant	626
Plus Haut Simple (hommes): Allen Gallant	276
Plus Haut Triple (hommes): Allen Gallant	602

Pour la saison (Chez les femmes)

1. Plus Haut Simple: Jeannita Bernard	284
2. Plus Haut Simple: Jeannita Bernard	249
1. Plus Haut Triple: Jeannita Bernard	656
2. Plus Haut Triple: Jeannita Bernard	639
1. Plus Haute Moyenne: Jeannita Bernard	196
2. Plus Haute Moyenne: Louise Gallant	183

(Chez Les Hommes)

1. Plus Haut Simple: Allen Gallant	276
2. Plus Haut Simple: Marcel Bernard	275
1. Plus Haut Triple: Marcel Bernard	686
2. Plus Haut Triple: Marcel Bernard	626
1. Plus Haute Moyenne: Marcel Bernard	204
2. Plus Haute Moyenne: Claude Gallant	194

Horaire pour le 21 oct. 1983

Allées 1&2 Les Dépâteux vs Les Pac-Maniens
Allées 3&4 Les Pierres-a-Feu vs Les Restants

Allées 5&6 Les Six-Sandwich vs Les Barachois
Allées 7&8Les Toutes Gelees vs Les Fiches-A-Lin

"Canadian Parents for French"

Groupe formé dans l'unité 1

L'association "Canadian Parents for French" reçoit une aide financière du Secrétariat d'Etat en plus des frais de cotisation. Un congrès annuel a lieu chaque année et un circulaire d'information est distribué quatre fois l'an.

CPF, à l'Unité I, vient d'être formé avec Murray Armstrong à sa tête et compte à son exécutif Bonnie Barbour, Lena Handrahan, Christina Gallant, Brenda Pitre, Wendy Profit et Almeda Perry. CPF compte également des représentants de chaque école où l'immersion française est offerte. L'exécutif travaille avec la collaboration de Claude Brisson, coordonnateur des programmes français pour l'Unité I, et Mme Helen Perry, membre de l'exécutif provincial.

Les buts de l'organisation sont:
-d'assiter dans le processus qui offre à chaque enfant canadien la possibilité d'acquérir une connaissance de la langue et la culture françaises.
-de promouvoir les meilleurs types d'apprentissage du français.
-d'établir et de maintenir une bonne communication entre les parents intéressé, les authorités gouvernementales et scolaires qui sont responsables pour l'apprentissage du français.

Certains bénéfices offerts à nos membres sont:
-de les aider à aider leurs enfants à apprendre le français et de s'en servir en dehors du contexte scolaire.
-d'ouvrir leurs horizons culturels,
-de fournir un support visible aux activités d'apprentissage du français,
-d'aider à conserver les programmes qui existent et les améliorer au besoin,
-d'avoir accès aux recherches les plus récentes sur l'apprentissage du français.
-de participer aux conférences provinciales et nationales.

Toutes personnes intéressées à devenir membre du CPF peuvent contacter un de nos membres. Ils seront heureux d'en discuter avec vous.

L'immersion française a connu ses débuts à Montréal il y a 20 ans lorsque Wallace Lambert, un professeur de psychologie à l'Université McGill a exprimé le désir de voir ses enfants grandir en apprenant le français et l'anglais, désir qui semble exister chez plusieurs parents. M. Lambert avec le support de Dr Wilder Penfield, neuro-chirurgien réputé de Montréal, ont su arranger des sessions de radio et de télévision afin de sensibiliser la population à la situation.

Bientôt, d'autres parents les ont joints avec l'idée de créer un programme d'éducation en français à l'intérieur d'une école anglaise. La première classe d'immersion fut donc établie en 1965 à St-Lambert, Québec. Dû au succès encourru à St-Lambert, plusieurs autres commissions scolaires ont, à leur tour, établi des programmes d'immersion.

Depuis plusieurs années, donc, et surtout depuis 1969, alors que le gouvernement canadien se commettait à l'établissement de deux langues officielles, il y a, parmi les parents, un intérêt croissant de voir leurs enfants fonctionner en français aussi bien qu'en anglais.

Malgré le succès du programme d'immersion, plusieurs parents ont du faire face à des complications vis-a-vis certaines commissions scolaires et se sont organisés en groupe afin de promouvoir les avantages d'une éducation bilingue. C'est ainsi que 35 parents ont fondé en mars 1977 l'association "Canadien Parents for French". L'organisation compte maintenant au-dessus de 5000 familles-membres en plus de plusieurs centaines de personnes intéressées (éducateurs, administrateurs etc.)

CPF est une organisation volontaire et fonctionne à 3 niveaux: national , provincial et local. L'exécutif national représente chaque province ainsi que les 2 territoires. Le bureau national est situé à Ottawa. Au niveau provincial, des réunions ont lieu, les circulaires d'information sont publiées et distribuées et les personnes responsables s'occupent d'affaires touchant le secteur gouvernemental. Le niveau local s'occupe essentiellement d'affaires concernant les commissions scolaires, les différentes écoles, organisent les sessions d'information ainsi que des activités para-scolaires telles que camps, heures de contes, concerts etc.

suite de la page 7

Musik en Scène

offert en collaboration avec la Fédération Culturelle des Canadiens-Français, suivi d'un spectacle de lancement du groupe. Par ailleurs, Radio-Canada offre aux gagnants l'occasion d'enregistrer une émission de télévision et une émission de radio avec cachets. De plus, l'orchestre s'étant mérité les honneurs à MUSIK EN SCENE. Il effectuera une tournée de l'Atlantique. Des prix seront également décernés au groupe qui terminera le concours en deuxième position.

Le C.A.C.C. tient également à annoncer la nomination de M. Charles Goguen comme juge en chef du concours. M. Goguen est un musicien bien connu dans notre milieu. Depuis 1975, il s'est produit sur scène avec plusieurs orchestres de styles variés. Il fut accompagnateur au Gala Provincial de la Chanson à Caraquet et participa aux émissions télévisées de Radio-Canada: "Encore Debout", "Pistroli", "Angèle", et "La Bastringue". Son nom figure également sur plusieurs microsillons de nos artistes locaux et il a effectué plusieurs tournées avec différents orchestres, autant dans la région qu'au Québec, au Canada et en France.

M. Goguen sera responsable du choix des finalistes. Il se rendra dans chaque région établie (Terre-Neuve, Nouvelle-Ecosse, Ile-du-Prince-Edouard et les trois régions du Nouveau-Brunswick: nord-est, sud-est et nord-ouest) et fera l'évaluation des candidats, selon les critères mentionnés ci-haut avec l'appui d'un jury local. Les gagnants de chaque région se rendront ensuite à Moncton, pour la grande finale qui aura lieu au mois de mars 1984. Les dates précises seront annoncées plus tard.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter:

Paul-Eugène LeBlanc
C.A.C.C.
236, rue St-George,
Suite 410,
Moncton, N.-B.
E1C 1W1

Tél: (506) 388-3045

Schurman, Poole & Associates Ltd ont le plaisir d'annoncer que M. Wendell J. Gallant s'est joint à leur firme comme associé, en comptabilité publique. M. Gallant est le bienvenu dans l'entreprise puisqu'il apporte dans le domaine de la comptabilité, douze années d'expérience. Wendell désire aviser sa clientèle, qu'on peut le rejoindre aux numéros **suivants**: durant les **heures d'affaires: 436-6001.** Après les heures de bureau: **854-2962.**

Travaux publics Canada — Public Works Canada

Appel d'offres

On recevra, jusqu'à 15h le jour de la date limite précisée, des SOUMISSIONS CACHETEES adressées au Gestionnaires de district, Finance et administration, Travaux publics Canada, 2e étage, Immeuble fédéral, C.P. 1268, Charlottetown (I.-P.-E.), C1A 7M8, pour les projets ou services énumérés ci-dessous. On peut se procurer, sur versement du dépôt applicable, les documents de soumission en s'adressant à la Section des soumissions à l'adresse susmentionnée (No de téléphone: 566-7502).

Entreprise

No O65740: pour Agriculture Canada
Développement du site, route d'accès, à Harrington Cté de Queen, Ile-du-Prince-Edouard.

Date limite: le mercredi, 26 octobre 1983

Dépôt: nul

On peut égalment voir les documents de soumission, au bureau de l'Association des constructeurs, à Charlottetown, I.-P.-E.

Instructions

Il faut faire le dépôt pour les plans et le devis descriptif sous forme de chèque payable au Receveur général du Canada; ce dépôt sera rendu à la présentation, dans le mois qui suit la date d'ouverture de l'appel d'offres, des documents en bon état.

Le Ministère n'est tenu d'accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Canada

Assemblée Annuelle

Unité scolaire No 5 - Evangéline

L'assemblée annuelle de l'Unité Scolaire No 5 aura lieu **le jeudi 27 octobre à 20h,** au Centre d'Education Evangéline. Des rapports annuels seront à la disposition des contribuales à l'entrée de la salle de conférences.

Conseil Scolaire No 5
Léo S. Arsenault, président

UNIVERSITE DE MONCTON
CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

L'Université sollicite des candidatures pour le poste de

Doyen de l'Ecole de Droit

Situation: L'ouverture de l'Ecole de droit de l'Université de Moncton marquait une première mondiale en 1978. Pour la première fois, en effet, le programme d'études complet de Common Law est dispensé en français. Avec l'Ecole est née une nouvelle ère au Canada: celle de la francisation de la Common Law, événement marquant qui fait foi d'un éveil et d'une ouverture sur le respect des droits des francophones de tout le pays. L'Ecole est maintenant bien implantée, accueillant chaque année des étudiants de la grandeur du Canada et englobant, entre autres, un Centre juridique communautaire et un important Centre de traduction et de terminologie juridiques.

Fonctions: Sous l'autorité du Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, le doyen est responsable du fonctionnement de l'Ecole. Président du Conseil de l'Ecole, il dirige le personnel enseignant, veille à l'établissement des priorités en tenant compte des implications budgétaires, analyse et fait connaître les besoins de l'Ecole, travaille au maintien des normes et coordonne les activités d'enseignement et de recherche des professeurs. Il représente l'Ecole au Sénat de l'Université ainsi que sur un certain nombre de comités et de conseils à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université.

Compétences requises: Les candidats doivent être détenteurs d'un doctorat, d'une maîtrise ou d'un baccalauréat avec une expérience substantielle, préférablement en Common Law. Ils doivent être en mesure de faire preuve d'intérêt pour l'enseignement universitaire et le travail de recherche. Ils devront également démontrer des aptitudes pour l'administration universitaire. Les candidats doivent maîtriser la langue française tant orale qu'écrite.

Date d'entrée en fonction: Selon les exigences du poste et la disponibilité du candidat choisi.

Le poste dont il est question dans cette annonce est offert aussi bien aux femmes qu'aux hommes. Les candidatures seront étudiées sur réception tant que le poste n'aura pas été comblé. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae détaillé et un dossier professionnel complet avec le nom d'au moins trois (3) répondants au:

Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

(Conformément aux exigences relatives à l'immigration du Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement).

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Renouvellement jusqu'en 1985 des Licences de radiodiffusion de Télévision expirant presentement en 1984. Les licences de radiodiffusion que le Conseil a délivrées, visant l'exploitation de 244 entreprises de télévision inscrites en annexe "A" à l'avis original, au présent avis, expirent le 30 sept 1984. Les licences de radiodiffusion que le Conseil a délivrées, visant l'exploitation de 276 entreprises de télévision inscrites en annexe "B" à l'avis original, au présent avis, expirent le 31 mars 1984.Compte tenu de l'évolution récente de la politique en matière de radiodiffusion, en particulier de l'énoncé de politique et du projet de réglement concernant le contenu canadien que le Conseil a récemment publiés (avis public CRTC 1983-18 du 31 janvier 1983), le Conseil se propose de renouveler les licences des entreprises énumérées à l'annexe "A", du 1er octobre 1984 au 30 septembre 1985, et les licences des entreprises énumérées à l'annexe "B", du 1er avril 1984 au 30 septembre 1985, afin de permettre aux titulaires de tenir compte de cette évolution dans la préparation de leurs promesses de réalisation au moment du prochain rénouvellement de leurs licences. Tous les documents du C.R.T.C. sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du C.R.T.C.; et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du C.R.T.C. en téléphonnant aux bureaux du Conseil à: Ottawa-Hull (819)997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514)283-6607; Winnipeg (204)949-6297; Vancouver (604)666-2111. Intervention; Toute personne désirant intervenir doit faire parvenir son intervention écrite au Secrétaire général du Conseil (C.R.T.C., Ottawa Ont K1A ON2). De plus, l'intervenant doit signifier au requérant une copie exacte de son intervention, au plus tard à la date limite ci-dessous et il doit joindre la preuve d'une telle signification à l'original de l'intervention envoyé au Secrétaire général. DATE LIMITE D'INTERVENTION: **le 1er novembre 1983.** (PN-227).

Canada

Légion de Summerside
340, rue Notre-Dame
Summerside, I.-P.-E.

Mercredi soir: divertissement habituel
Jeudi soir: Bingo à 8h.
Samedi après midi: Gong Show de 2h30 à 5h30
Samedi soir: Danse de 9h30 à 12h45

Moase Funeral Home

Edgar C. Moase Abel L. Gallant

embaumeurs licenciés et directeurs de funérailles

150, rue Summer
Summerside, I.-P.-E.

Signaler 436-2301
SERVICE BILINGUE

N'est-il pas temps de remonter autre chose que votre montre?

PARTICIPACTION
...a mouvement canadien du bien-être physique

Horaire des autobus Island Transit

Horaire du 21 juin revisé

Route No. 2 de Charlottetown à Tignish

Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi
sauf les jours fériés nationaux

Dép.:	Dépôt de Charlottetown Université I.P.E. le vendredi seult.	4h00 p.m.
Ar.	Charlottetown Mall	4h10 p.m.
Dép.:	Charlottetown Mall	4h15 p.m.
Dép.:	Milton	4h20 p.m.
Dép.:	Brookfield	4h26 p.m.
Dép.:	Hunter River	4h32 p.m.
Dép.:	Fredericton	4h37 p.m.
Dép. :	Springfield	4h43 p.m.
Dép.:	Kensington	4h53 p.m.
Dép.:	New Annan	5h02 p.m.
Ar. :	Summerside	5h10 p.m.
Dép.:	Summerside	5h20 p.m.
Dép.:	St. Eleanor	5h25 p.m.
Dép.:	Miscouche	5h30 p.m.
Dép.:	Wellington	5h40 p.m.
Dép.:	Richmond	5h50 p.m.
Dép.:	Mt. Pleasant	5h55 p.m.
Dép.:	Portage	6h00 p.m.
Dép.:	West Devon	6h05 p.m.
Ar. :	O'Leary	6h10 p.m.
Dép.:	O'Leary	6h20 p.m.
Dép.:	Bloomfield	6h30 p.m.
Dép.:	Elmsdale	6h35 p.m.
Dép.:	Alberton	6h40 p.m.
Dép.:	Profits Corner	6h50 p.m.
Ar. :	Tignish	7h00 p.m.
Dép.:	Tignish	7h00 a.m.
Dép.:	Profits Corner	7h10 a.m.
Dép.:	Alberton	7h25 a.m.
Dép.:	Elmsdale	7h30 a.m.
Dép.:	Bloomfield	7h35 a.m.
Ar. :	O'Leary	7h45 a.m.
Dép.:	O'Leary	7h50 a.m.
Dép.:	West Devon	8h00 a.m.
Dép.:	Portage	8h05 a.m.
Dép.:	Mt. Pleasant	8h10 a.m.
Dép.:	Richmond	8h20 a.m.
*Dép.:	Wellington	8h28 a.m.
Dép.:	Miscouche	8h38 a.m.
Dép.:	St. Eleanor	8h45 a.m.
Ar. :	Summerside	8h55 a.m.
Dép.:	Summerside	9h05 a.m.
Dép.:	New Annan	9h11 a.m.
Dép.:	Kensington	9h21 a.m.
Dép.:	Springfield	9h33 a.m.
Dép.:	Fredericton	9h41 a.m.
Dép.:	Hunter River	9h48 a.m.
Dép.:	Brookfield	9h54 a.m.
Dép.:	Milton	10h00 a.m.
Dép.:	Charlottetown Mall	10h05 a.m.
Ar. :	Dépôt de Charlottetown	10h15 a.m.

Dépôt de ramassage et de livraison des colis-express

Dépôt de Charlottetown	892-6167	204 rue Kent
Kensington	836-3547	Centre Récréatif
O'Leary	859-2569	Wedlock's Variety Store
Alberton	853-2323	Restaurant Revilo
Tignish	882-3301	Callaghan's Grocery

* Allant vers l'ouest

Vers l'est: privilège de route secondaire vers Wellington; trois jours seulement; mardi, jeudi et samedi. En allant vers l'ouest; l'autobus arrêtera à Wellington également les lundi et vendredi, à condition qu'il ait des passagers.

1. Dépôt d'autobus: arrêt de 5 minutes pour livraison de colis.
2. Dépôt d'autobus: arrêt de 10 min. pour livraison et réception de colis.
3. Dépôt d'autobus: pour remboursement de billets de passagers. En cas de demande par courier, 25% de frais de services seront retenus.
4. Dépôt d'autobus: billets de passagers par facture (frais de 25% ajoutés)
5. Dépôt d'autobus: billet de passager partiellement utilisé, non remboursable.
6. Billet de passager pour personnes âgées, avec preuve: 10% d'escompte
7. Billets de passager pour étudiants, avec preuve: 10% d'escompte.
8. Billets de passager de moins de 12 ans, accompagné d'un adulte, 50% d'escompte.
9. Billets de passager pour enfant de moins de 5 ans avec adulte, 100% d'escompte.
10. Les billets de passager doivent être utilisé dans les 60 jours.
11. Colis-express $2.00.
12. Tout colis-express sera envoyé au dépôt le plus proche si la destination n'est pas un dépôt.

Nonagenaire

Par J.B.-

Tignish-Le vendredi, 7 octobre, Mme Jane (Jeanne) Poirier célébrait son 90e anniversaire. Née en 1893, Jane est la fille de feus Maurice et Adoline (Doucette) Maillet, autrefois de DeBlois.

Le 3 septembre 1912, elle épousa Pierre, fils de feus Joseph et Blanche (Bernard) Poirier et de leur union sont nés six enfants: Emme, Mme Joseph-W. Doucette, DeBlois; Henri, Toronto; Emelda, Mme Emmanuel Gaudet, autrefois de Harper Road et décédée en 1947; Stella, Mme Edouard Gaudet, Harper Road; Laurina (Rina), Mme Aubin Martin, St-Roch; et Albert, St-Louis, I.-P.-E.

Malgré son âge quelque peu avancé, Jane jouit d'une bonne santé et elle est encore active.

Pour souligner son anniversaire, elle a passé la journée à la demeure de sa fille Rina, Mme Aubin Martin, où elle recevait la visite des amies, Mlle Uldine Gaudet de Charlottetown et Mme Angéline Blanchard de Piusville.

Au cours de l'été, soit le 9 juillet, il y eut grande réunion de famille alors qu'on célébrait simultanément le 90e anniversaire de Jane et le 50e anniversaire de mariage de son garçon Joseph-W. et son épouse Emma.

Qu'est-ce qui se passe à l'Ecole Evangéline?

Bonjour,

Voici un résumé de ce qui s'est passé au Centre d'Education Evangéline, entre la semaine du 7 au 14 octobre.

Le marathon d'éveil qui s'est passé vendredi le 7 octobre à la salle paroissiale de Baie-Egmont a été un gros succès et a ramassé à peu près $600., ce qui sera une grosse aide financière pour la classe de 11e. On aimerait remercier M. Dick Lubbersen et Daniel Bourgeois pour avoir assisté comme gardiens.

Mardi le 11 octobre, des élèves ont participé au Cross-Country à Mill River. Sur les huit catégories, 3 équipes de l'Ecole Evangéline ont sorti en première position.

Les 13 et 14 octobre les élèves ont eu une vacance parce qu'il y avait une réunion pour tous les professeurs de l'Ile au Centre de la Confédération et des Arts à Charlottetown.

La vente de fromage est maintenant en marche. Cette vente est au profit du Conseil-Etudiant et offre des prix aux étudiants qui peuvent vendre le plus de fromage. Ce fromage est produit par ADL Dairies à Summerside.

L'équipe de soccer a joué une partie contre Kensington mercredi le 12 octobre. Kensington a gagné par 7 points contre 1.

Au revoir et à la semaine prochaine.

Stella Arsenault

La Société Historique Acadienne de l'I.-P.-E.

Assemblée annuelle

le dimanche 23 octobre

à 7h30 p.m.

au Club 50, Abram-Village

Conférencier: Georges Arsenault

Titre de la conférence:
"Tom Madgitte, le composeux de chansons".

Bienvenue à tous!

Pour tous vos besoins en fait d'assurance- contactez

R.E. Ellis & Son Ltd.

7, rue Summer
Summerside, I.-P.-E.
Tél: 436-9215

Entre nous, Mesdames!

Je me demande combien d'entre vous ont regardé les nouvelles dernièrement, ou tant qu'à çà au cours de l'année? C'est vrai qu'on y trouve rarement des faits positifs, mais même si tout est négatif, souvent ça nous concerne. Je parle entre autre d'un problème médical qui affecte quelques milliers de femmes et d'hommes nés entre 1941 et 1971. Les retombées du D.E.S. On l'a pris au sérieux dans les régions urbaines du pays et aux Etats Unis, mais jusqu'à présent, le silence est complet dans notre Ile et semble-t-il dans les Maritimes.

L'émission "The Journal" au mois de juin dernier, avait présenté un excellent documentaire sur le sujet, mais c'est à chacune de nous, qu'il incombe de savoir, si en cas de diabète ou d'hemoragies au cours de nos grossesses, nous avons absorbé le fameux médicament sous quelque forme.

Le meilleur moyen étant de demander une copie complète de son dossier médical à son médecin, qui doit les conserver pour un minimum de cinq ans après la dernière consultation. Surtout qu'à l'Ile nous avons longtemps été traités par des médicaments "Sans Nom". Ou à l'hôpital où a eu lieu l'accouchement, qui doit conserver les dossiers pour un minimum de dix ans.

Pour ma part, j'ai simplement posé la question à mon médecin de famille, s'il a déjà vu des victimes du D.E.S. dans sa pratique à Summerside, il m'a affirmé qu'à sa connaissance, le médicament n'a jamais été prescrit à l'Ile. Mais nous savons que d'autres personnes ont eu les mêmes réponses en Amérique du Nord, même après qu'elles ont prouvé les effets.

Pour commencer nous vous donnons donc la liste des noms sous lesquels le D.E.S. a été vendu au Canada:

Oestrogènes non-stéroidiens

Benzestrol, Chembestrol, Chembstrol, Chlorotrianisene, Dienestrol, Dienoestrol, Diéthylstibestrol, Estroben, Gynestrogene, Hexestrol, Honvol, Linguets, Methallenestrol, Novostilbestrol, Novostilboestrol, Ovextrol, Pabalate, Phenestrol, Stibilium, Stibrol, Stilbestrol, Stilboestrol, Tace, Tylandril, Vallestril, Willnestrol.

Crèmes vaginales et suppositoires vaginaux

Diéthylstilbestrol, Furacin, Furestrol, Ortho dienestrol.

La semaine prochaine, nous vous donnerons plus de détails sur les effets de ce médicament: une hormone féminine de synthèse du type oestrogène; D.E.S. signifiant Diethlstilboestrol.

Offre d'Emploi
Club Ti-Pa

Description: Le Club Ti-Pa est à la recherche d'une personne pour organiser différentes activités pour les membres du Club Ti-Pa.

La personne embauchée devra aussi travailler avec les membres de la troupe de théâtre la Grand' Couette à la préparation d'une pièce.

Durée de l'emploi: 10 à 12 semaines.

Lieu de travail: Club Ti-Pa, Tignish

Date limite de demande: le 24 octobre 1983

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur application au:

Club Ti-Pa
C.P. 249
Tignish, I.-P.-E.

Tél: 882-2806

A vendre
par soumission
Salles de classe mobiles

On recevra des offres cachetées, au bureau du ministère des Transports et Travaux publics, 2e étage, édifice Jones, 11 rue Kent, Charlottetown, I.-P.-E. (C.P. 2000); jusqu'à 14h. le 27 octobre 1983, pour deux salles de classes mobiles: l'une à Stanhope, l'autre à East Royalty; sur la base de telle-quelle, sur place.

Les partis intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires en s'adressant au ministère des Transports et Travaux publics, division des Services, Tél: 892-7431.

Ni la plus haute ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

Roddy B. Pratt
ministre
des Transports et
Travaux publics

Avez-vous pensé à embaucher de nouveaux ouvriers?

Emploi et Immigration veut aider à mettre les gens au travail.

Nous avons des programmes de remboursement de salaires, pour vous aider.

Appelez votre Centre d'Emploi du Canada local, pour plus d'information.

A Wellington, demandez Antoine Richard en composant 854-2516.

Nous avons peut-être ce qu'il vous faut, mais vous ne le saurez qu'en nous appelant.

Emploi et Immigration Canada
Employment and Immigration Canada
Canada

John Roberts, ministre

Concours pour Souvenirs Acadiens

L'Association des Artisans Acadiens de l'I.-P.-E. est à la recherche de souvenirs qui représenteraient les acadiens de l'Ile et qui pourraient se reproduire en quantité.

Faites-nous parvenir vos échantillons avant le 19 novembre.

Si vos articles sont choisis, il y a les prix suivants à gagner:

1er prix: $200.00
2e prix: $100.00
3e prix: $50.00

Pour plus d'information contactez la coordonnatrice à l'adresse suivante:

Mad. Rita Gaudet
Boîte 44,
Wellington R.R.4, I.-P.-E.
COB 2EO

ou téléphonez au bureau à 854-3012

Demande de soumission Experts-Conseils en architecture Collège vétérinaire

pour les Provinces Atlantiques
Université de l'I.-P.-E.
Charlottetown, I.-P.-E.

Ce projet est financé conjointement par le gouvernement du Canada (50%) et les provinces suivantes: Ile-du-Prince-Edouard, Nouvelle-ecosse, Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve.

La Province de l'Ile-du-Prince-Edouard demande des soumissions de la part d'une firme d'architectes qui aurait une équipe d'architectes, d'ingénieurs et autres spécialistes pour développer les plans pour le collège véterinaire de l'Atlantique, sur le Campus de l'université de l'Ile-du-Prince-edouard.

Les experts-conseils sont priés de soumettre une offre pour le plan principal, les idées générales le modèle final, les documents pour la construction, l'estimé des coûts et le régime des travaux de construction, que l'on puisse présenter pour des demandes de soumissions publiques.

Les experts-conseils devront faire une demande formelle pour les documents de soumission, au ministère des Transports et Travaux publics, 11 rue Kent, C.P. 2000, Charlottetown, I.-P.-E., C1A 7N8; en joignant un dépôt sw $50. pAYABLE AU MINISTRE DES Finances et du Tourisme de l'Ile-du-Prince-Edouard. Le chèque sera remboursable contre retour des documents, au ministère. Les offres, provenant de firmes n'ayant pas fait de demande formelle, ne seront pas prises en considération.

Les soumissions en (3) trois copies devront être livrés à l'adresse ci-dessus au plus tard à 14h, heure avancée de l'Atlantique, le 4 novembre 1983. Les soumissions devront être présentées dans l'enveloppe réponse de soumission, fournie avec les documents.

L'honorable James Lee
premier-ministre de l'I.-P.-E.

L'honorable Ronald Russell
ministre responsable pour
le bureau de gestion
Province de N.-E.

L'honorable Malcom MacLeod
Ministre de l'Agriculture
Province du N.-B.

L'honorable D. Joseph Gaudie
ministre des Affaires intergouvernementales
Province de Terre-Neuve

L'honorable Eugene F. Whalen
ministre Agriculture Canada

Travaux publics Canada | **Public Works Canada**

Locaux à louer
Immeuble Daniel J. MacDonald Charlottetown (I.-P.-E.)

Le ministère de Travaux publics du Canada offre à louer, sur la rue Kent, des locaux variant de 58m2 (624 pieds carrés) à 278m2 (3,000 pieds carrés) en superficie ou pouvant être divisés de façon à loger des boutiques/magasins spécialisés dans un mini-mall; les locaux seront disponibles le 1er avril 1984.

Les locaux pourraient convenier aux types d'établissements suivants:

Succursale de banque/société de fiducie
Boutique de fleuriste
Bijouterie
Salon de coiffure
Institut de beauté
Boutique de nettoyeur
Dépanneur
(cigarettes, casse-croûte, café, divers)
Bureau de société immobilière
Magasin de vêtements pour hommes
Magasin de vêtements pour femmes
Magasin de chaussures
Librairie
Magasin d'articles de sport

Les intéressés sont priés de se faire connaître en écrivant à l'adresse mentionnée ci-après au plus tard le **31 octobre 1983.**

Paul Anderson
Administration immobilière
Travaux publics Canada
4ième étage, Edifice de la Banque Royale
5161 George St. C.P. 2247
Halifax, Nouvelle Ecosse
B3J 3C9

Pour obtenir plus de renseignements, prière d'entrer en contact avec le fonctionnaire mentionné ci-dessus.

Canada

Travaux publics Canada | **Public Works Canada**

Demande de renseignements sur l'espace à louer

Le ministère des Travaux publics du Canada désire dresser un inventaire sur tout espace à louer (bureaux et entrepôts) dans la région de l'Atlantique.

Les intéressés doivent répondre par écrit au:

Gestionnaire régional, Administration immobilière, Région de l'Atlantique, Ministère des Travaux publics, C.P. 2247, Halifax (Nouvelle Ecosse) B3J 3C9

Le Ministère acceptera les renseignements provenant des propriétaires de propriétés ou de leurs agents désignés; ces renseignements doivent comprendre le nom de l'immeuble et l'endroit où celui-ci est situé, le type d'espace et la surface à louer, le taux de location et la date à partir de laquelle l'espace est disponible.

Les renseignements fournis par un agent doivent comprendre le nom et l'adresse du propriétaire et indiquer en vertu de quelle autorisation l'agent agit au nom du propriétaire.

Les présentes ne constituent qu'une demande de renseignements sur la disponibilité de l'espace; le ministère des Travaux publics n'est pas tenu de louer aucun espace identifié.

T. C. Duncan
Gestionnaire régional
Administration immobilière
Région de l'Atlantique

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Renouvellement jusqu'en 1985 des licences de radiodiffusion MF expirant présentement en 1984; Les licences de radiodiffusion que le Conseil a délivrées, visant l'exploitation de 103 entreprises de radio MF inscrites en annexe "A" à l'avis original au présent avis, expirent le 30 septembre 1984. Les licences de radiodiffusion que le Conseil a délivrées, visant l'exploitation de 78 entreprises de radio MF inscrites en annexe "B" à l'avis original au présent avis, expirent le 31 mars 1984. Compte tenu de l'évolution récente de la politique en matière de radiodiffusion, en particulier de la révision de la radio, le Conseil se propose de renouveler les licences des station MF énumérées à l'annexe "A" du 1er oct 1984 au 30 sept. 1985, et celles énumérées à l'annexe "B" du 1er avril 1984 au 30 sept. 1985. Cette période permettra aux titulaires de réviser leurs promesses de réalisation en conformité des dispositions concernant l'énoncé de politique du Conseil (avis public CRTC 1983-43 du 3 mars 1983) et des modifications proposées au règlement sur la radiodiffusion M.F. qui seront publiés bientôt pour commentaires. Tous les documents du C.R.T.C. sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du C.R.T.C.; et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du C.R.T.C. en téléphonant aux bureaux du Conseil à: Ottawa-Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607); Winnipeg (204)k 949-6297; Vancouver (604) 666-2111. Intervention: Toute personne désirant intervenir doit faire parvenir son intervention écrite au Secrétaire général du Conseil (C.R.T.C., Ottawa (Ont.) K1A 0N2). De plus, l'intervenant doit signifier au requérant une copie exacte de son intervention, au plus tard à la date limite ci-dessous et il doit joindre la preuve d'une telle signification à l'original de l'intervention envoyé au Secrétaire général. DATE LIMITE D'INTERVENTION: le 1er novembre 1983 (PN-226)

Canada

Lisons "La Voix Acadienne"

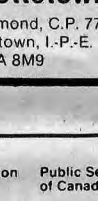

LA RECETTE DU COLONEL SANDERS

Poulet Frit à la Kentucky

Colonel Sanders et ses aides le font "bon à s'en lécher les doigts"

Charlottetown, Summerside, Bunbury, Montague, Souris

Loterie du Club d'Age d'Or de Miscouche

Mardi dernier le 11 octobre, les membres du Club d'Age d'Or de Miscouche se sont réunis pour leur partie de cartes habituelles. C'est à l'occasion de cette rencontre qu'ils ont procédé au tirage de la loterie organisé par les membres du Club.

Les gagnants des parties de cartes sont comme suit: chez les femmes le 1er prix est allé à Mme Thérèse Gaudet, 2e prix, Lorette DesRoches et le prix de consolation à Mme John Gallant de Summerside. Pour les hommes le 1er prix a été gagné par Percy MacGougan, 2e prix, John Gallant et le prix de consolation est allé à M. Abbie Gaudet.

Le prix de présence a été gagné par Arnold Perry de Miscouche.

Après les parties de cartes, Roger Gaudet a procédé au tirage de la loterie. Le premier prix qui consistait en une couverture de lit double fait à la main a été gagné par Camille Arsenault de St-Nicholas. Le 2e prix un "afgan" tricoté fut gagné par Terry Gaudet de Québec alors que le 3e prix, un cousin, est allé à Lucie Gallant de Summerside.

Les membres du club désirent remercier tous ceux qui ont acheté des billets pour la loterie qui a rapporté au delà de $400.

Affaires des anciens combattants — Veterans Affairs

Canada

DEMANDE D'INFORMATION

Auriez vous un logement à louer dans la région de Charlottetown? Les Affaires des Anciens Combattants ont un nombre de personnes qui déménagent à Charlottetown en 1983, une liste d'information sur la disponibilité de logements est gardée en fillière au Centre d'information sur le déménagement, 136, rue Richmond.

Veuillez composer 894-5071 en donnant les détails.

Centre d'information sur le déménagement à Charlottetown

136 rue Richmond, C.P. 7700
Charlottetown, I.-P.-E.
C1A 8M9

Commission de la Fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

MINISTÈRE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

COMMIS AUX TÉLÉCOMMUNICATIONS

Traitement: 19 315 $ à 21 121 $

Nº de référence: CEC 752

FONCTIONS: Nous avons besoin d'une personne possédant de l'expérience, pour coordonner les besoins de l'installation, de l'entretien et de la réparation des services de télex, de fac-similé et de téléphone, au sein du Ministère des Affaires des anciens combattants.

Au nombre des avantages sociaux: semaine de travail de 37½ heures, 15 jours de congé annuel, 15 jours annuellement de congé de maladie payé, 10 jours fériés payés par an, plus la fête municipale; régimes de retraite, d'hospitalisation, d'assurances, et d'assurance médicale.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Avoir terminé avec succès deux années d'études secondaires selon les normes provinciales, ou l'équivalent. Compétence voulue pour dactylographier en anglais à la vitesse minimum de 40 mots à la minute avec, au plus, 5% d'erreurs. Expérience de la prestation de services de télécommunications. La connaissance de l'anglais est essentielle pour ce poste.

Nº d'autorisation: 133-228-003.

COMMENT SE PORTER CANDIDAT:

Si vous êtes un candidat qualifié, inscrit pour un emploi au répertoire de candidats actif du Centre d'emploi du Canada, votre candidature sera étudiée d'office. Si vous n'êtes pas déjà inscrit, veuillez prendre contact avec votre Centre d'emploi du Canada le plus près pour de plus amples renseignements concernant les modalités d'inscription à ce concours.

DATE LIMITE: le 25 octobre, 1983

Priere de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Canada

Les bonnes idées...

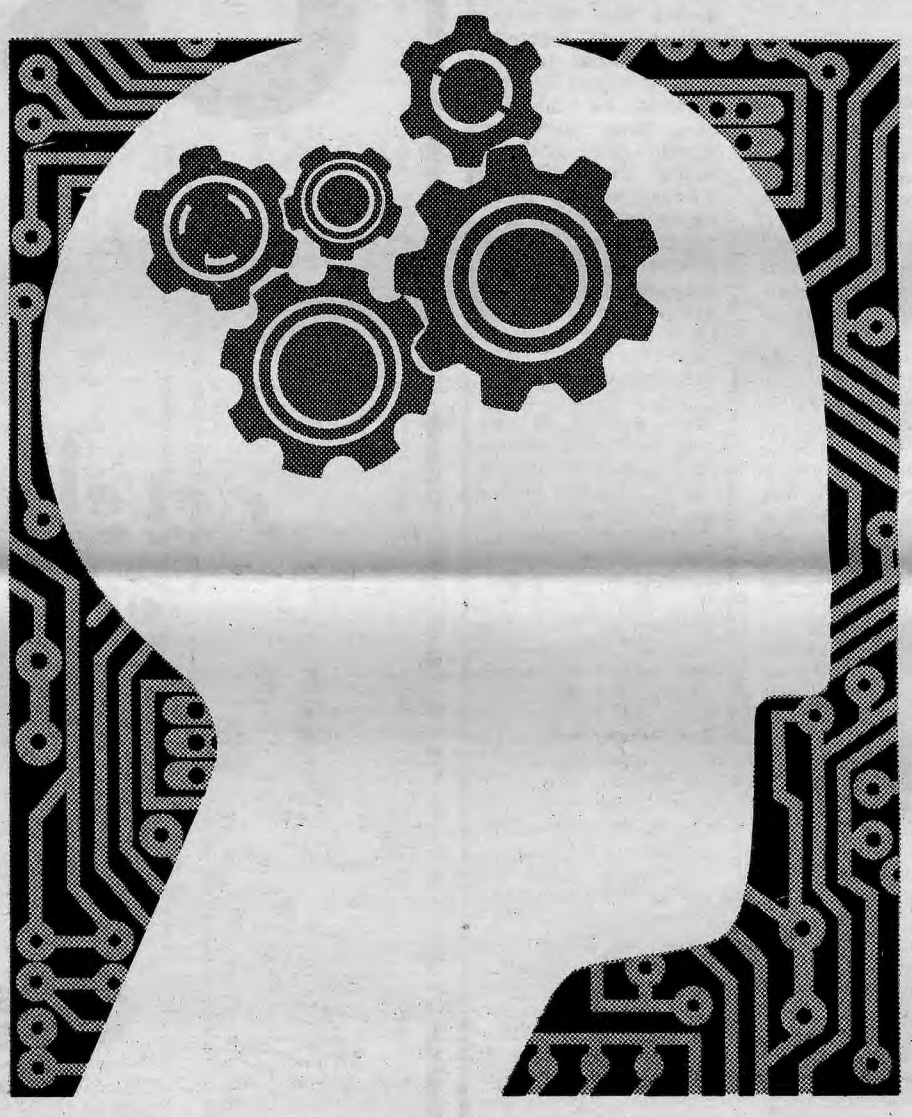

l'énergie créatrice d'emplois.

Partout au Canada de plus en plus de directeurs d'entreprises se mettent à l'oeuvre pour réaliser des projets de toutes sortes.

Si ces directeurs ont une bonne idée qui peut travailler pour eux et les autres, Emploi et Immigration Canada peut les aider grâce à ses programmes de création d'emplois.

Les 12 programmes de création directe d'emplois déjà existants viennent d'être fusionnés en quatre. Ce fusionnement facilitera de beaucoup l'accès aux programmes et en simplifiera l'administration. CANADA AU TRAVAIL, CLÉ, COMPAGNIE DE TRAVAILLEURS et ACCÈS-CARRIÈRE visent à créer des emplois à court terme pour lutter contre le chômage cyclique, à créer des emplois à long terme dans les régions très touchées par le chômage, ainsi qu'à fournir de l'emploi, une expérience de travail, des services de counselling, une formation en cours d'emploi et une aide provisoire pour les personnes fortement défavorisées sur le plan de l'emploi.

Pour en connaître davantage sur ces programmes et sur l'aide disponible, les directeurs d'entreprises peuvent communiquer avec le Centre d'Emploi Canada le plus proche ou demander nos quatre dépliants explicatifs.

Les demandes de participation au programme CANADA AU TRAVAIL doivent nous parvenir avant le 28 octobre 1983.

Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

John Roberts, Ministre — John Roberts, Minister

Canada

Chronique de l'Ecole François-Buote

Trente élèves se sont inscrits à l'Ecole François-Buote au début de sa quatrième année d'existence.

1ère année - 4 élèves
2e année - 4 élèves
3e année - 6 élèves
4e année - 5 élèves
5e année - 3 élèves
6e année - 4 élèves
7e année - 2 élèves
8e année - 2 élèves

Trois enseignants y sont employés à temps plein cette année: Carole Richard - 1ière, 2e et 3e années; Francis Blanchard - 4e, 5e et 6e années; Johanne Parenteau - 7e et 8e années. Joanne MacCormack est la secrétaire. Elle travaille trois avant-midis par semaine. Francis Blanchard en est le directeur.

M. Tilmon Gallant, consultant en français du Ministère d'éducation provincial, et Soeur Marie Arsenault, coordonnatrice de français au Conseil Scolaire de l'Unité 3, se sont réunis avec le personnel enseignant, le 12 septembre. Plusieurs problèmes furent discutés vis-à-vis la programmation. M. Freeman Whitty, surintendant en charge du curriculum au conseil scolaire de l'Unité 3, était également présent.

Mme Yolande Masella, présidente nationale de l'Unicef domiciliée à Montréal et la première présidente francophone de cet organisme, était de passage à Charlottetown les 3 et 4 octobre. Elle a profité de son séjour pour rendre visite à l'école française. Elle a fait visionner un film, genre bandes dessinées, aux élèves, qui a fait ressortir le but et les activités de l'organisme.

Au soir du 12 septembre les enseignants reçevaient les parents à l'école où ils ont exposé et expliqué les programmes d'étude de l'année.

Les parents de l'école se sont réunis, mercredi le 21 septembre. La réunion était sous la présidence de M. Michel Bernard. Le nouvel exécutif sera connu sous peu.

Mercredi, le 5 octobre, les élèves et leurs professeurs ont fait une visite guidée du poste des pompiers à Charlottetown.

Lundi, le 3 octobre les élèves de 7e et de 8e années, accompagnés de Johanne Parenteau et de M. Don Norman du Ministère d'Education, sont allés en promenade au parc Victoria à Charlottetown afin d'étudier l'environnement en plein air. Cette excursion fut organisée en relation avec le programme des sciences naturelles.

Le gagnant du prix du mois de septembre dans le concours "Je parle français" était Daniel Boisvert en 3e année. Chaque élève recevait un billet à l'entrée des classes si l'élève s'est exprimé uniquement en français pendant la récréation. Félicitations David! Des concours semblables seront organisés durant l'année afin d'amener les enfants à ne parler qu'en français à l'école.

Carole Richard, enseignante à l'école, vient de déménager dans un nouvel appartement.

Don Mitchell, le concierge à l'église Spring Park United où l'Ecole François-Buote est hébergée, a dû être hospitalisé pendant quelques jours. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Séquences-annonces des services de télévision payante; Dans l'avis public CRTC 1983-7 du 19 jan. 1983, le Conseil a autorisé les titulaires d'entreprises de télévision par câble à distribuer, à titre expérimental, du matériel d'autopublicité, y compris des séquences-annonces ne pouvant durer plus de dix minutes. Par la suite, après avoir évalué l'expérience ainsi acquise, et à la suite d'observation reçues du public, le Conseil a approuvé des demandes reçues de titulaires d'entreprises de télévision par câble en vue de distribuer, à un canal de programmation spécial, du matériel d'autopublicité tout au cours de la période d'application de leurs licences (avis public CRTC 1983-111 du 31 mai 1983). Au début de l'automne, certaines titulaires de télévision payante ont, à titre d'agents de leurs entreprises affiliées, demandé au Conseil, et obtenu de ce dernier, l'autorisation de lancer une campagne d'autopublicité d'une durée maximale de trois jours, durant laquelle elles ont présenté, sous la forme de signaux non codés, des longs métrages et d'autres émissions de divertissement pour donner aux abonnés de la télévision par câble un échantillon du service de télévision payante. Lorsque le Conseil a approuvé leurs demandes, il a souligné que l'approbation valait strictement pour cette seule et unique occasion et qu'elle ne devait pas être considérée comme créant un précédent pour d'autres demandes à l'avenir. En accordant ces autorisations, le Conseil a été conscient du fait que la télévision payante avait été autorisée à titre de service discrétionnaire. Toutefois, le Conseil se préoccupait aussi du fait de permettre aux nouveaux services de s'établir. A part les cas qui précédent, toutes les demandes de distribution, sous forme de signaux non codés, de longs métrages ou d'émissions de divertissement ont été refusées, en raison des préoccupations soulevées quant à leur incidence possible à l'égard des services de radiodiffusion conventionnels en direct. Dans ces circonstances, avant de se pencher sur toute demande qu'il pourrait recevoir à l'avenir en vue de présenter des séquences-annonces ou tout autre matériel d'autopublicité, le Conseil souhaite pouvoir prendre en considération les observations des parties intéressés portant sur ces questions et d'autres qui leur sont connexes. Les interventions écrites doivent être envoyées, au plus tard le **15 novembre 1983** à M. Jean-Guy Patenaude, Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont) K1A ON2.

Tous les documents du C.R.T.C. sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du C.R.T.C.; et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du C.R.T.C. en téléphonant aux bureaux du Conseil à: Ottawa-Hull (819)997-0313; Halifax (902)426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204)949-6297; Vancouver (604)666-2111. (PN-228)

Canada

CBAF-FM

la radio que j'aime

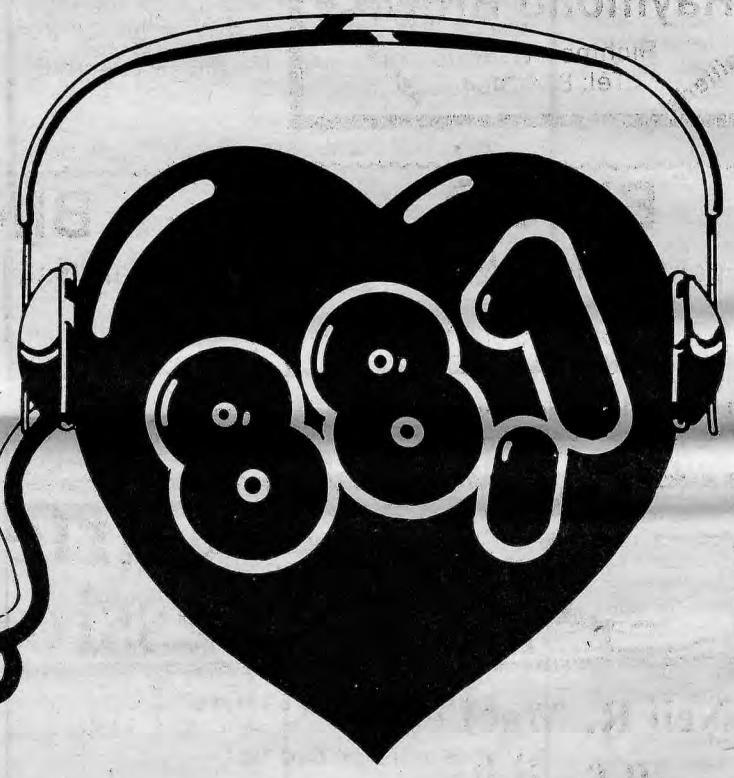

bonjour atlantique

du lundi au vendredi de 6h00 à 9h00

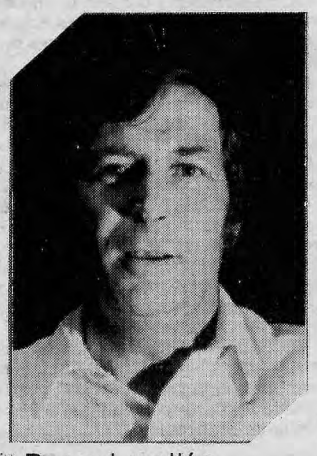

Roger Lavallée
animateur

Un grand journal parlé qui déborde de renseignements de toutes sortes: nouvelles, sport, météo, revue de presse, commentaires, etc.

Chaque matin, vous commencez la journée du bon pied en écoutant BONJOUR ATLANTIQUE.

Radio-Canada Atlantique

LE CLUB SOCIAL FRANÇAIS

222, rue First,
Summerside, I.-P.-E.

CENTAURI

Vendredi
et
Samedi

A l'affiche

Voici quelques émissions d'intérêt à l'affiche de la télévision de Radio-Canada Canal 11 Moncton, Canal 9 St-Edouard et Canal 31 Charlottetown.

Mercredi le 19 octobre

14h30 (2h30) Au jour le jour - Chronique sur la consommation.
15h30 (3h30) Le temps de vivre - Communications informatique.
18h (6h) Coup d'Oeil (du lundi au vendredi)
18h30 (6h30) Ce soir Atlantique (du lundi au vendredi)
20h (8h) Du tac au tac
21h (9h) Coup d'Oeil - Magazine culturel.
21h30 (9h30) Vivre à trois (Three's Company)
22h (10h) Brigitte Bardot, telle quelle - Biographie de l'actrice.

Jeudi le 20 octobre

14h30 (2h30) Cinéma: L'Amour en fuite - Comédie sentimentale.
20h30 (8h30) La vie promise - Téléroman.
21h (9h) Les Grands Films: Le coup du parapluie - Comédie.

Vendredi le 21 octobre

14h30 (2h30) Au jour le jour - Chronique du livre.
15h30 (3h30) Les Héritiers - Documentaires sur de jeunes artisans qui se préparent à succéder à un membre de leur famille.
20h(8h) Par les chemins d'Ambroise - Documentaire traitant des mouvements de jeunesse qui ont été populaires entre 1930 et 1960.
20h30 (8h30) Grand-papa - Téléroman.
21h (9h) Déjà 20 ans - Les grands moments d'une époque, les personnalités et les événements qui ont marqué cette même semaine il y a 20 ans.
22h (10h) Hors-Série: Shogun - 6e de 12 épisodes.

Samedi le 22 octobre

8h30 à 12h Emissions pour enfants.
15h (3h) Ciné-Famille: Joe, Petit Boum-Boum et Claudia.
19h05 (7h05) Les Chinois - Documentaire sur la vie en Chine. (5e de 6 épisodes).
20h (8h) Le Monde merveilleux de Disney: Le Fantôme de Barbe-Noire - Dernier de 2 épisodes.
21h (9h) La Soirée du hockey - Au Maple Leaf Gardens de Toronto, les Maple Leafs reçoivent les Canadiens de Montréal.

Dimanche le 23 octobre

11h Le Jour du Seigneur - Messe célébrée à la paroisse St-Edouard à Montréal.
14h30 (2h30 Le Football Professionnel Canadien - Documentaire sur l'oeuvre en tapisseries de Louise Panneton, renommée ici et à l'étranger. Elle nous livre quelques réflexions sur son art.
18h (6h) Second Regard - Les actualités religieuses.
20h30 (8h30) Les Beaux Dimanches.

Lundi le 24 octobre

15h30 (3h30) Cinéma: Les requins - Film d'aventure.
20h30 (8h30) Terre Humaine - Téléroman.
21h (9h) Poivre et Sel - Téléroman.
21h30 (9h30) La Bonne Aventure - Téléroman.
22h (10h) Quincy.

Mardi le 25 octobre

15h30 (3h30) Cinéma: La guerre des boutons-Comédie de moeurs.
20h (8h) Le Vagabond.
20h30 (8h30) Monsieur le ministre - Téléroman
21h (9h) Télé-Sélection: Le Parrain 1 (The Godfather) - 1er de 2 épisodes). Drame policier.

mots croisés

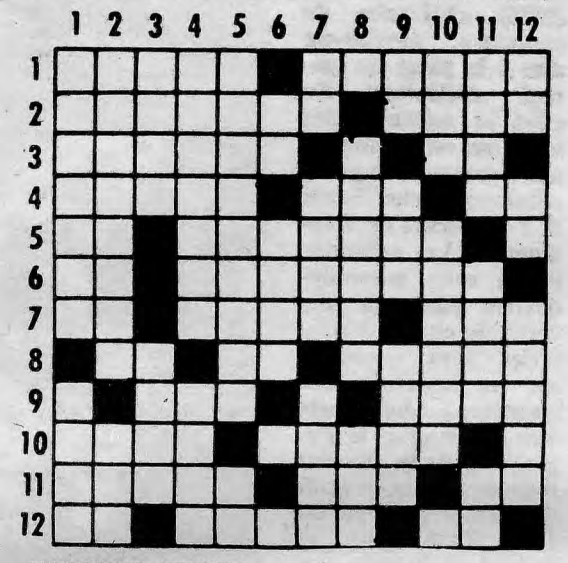

HORIZONTALEMENT

1– Enceinte demi-circulaire de filets dormants verticaux pour retenir le poisson à marrée basse. – Qui a un gros ventre.
2– Milieu dans lequel un être est fait pour vivre. – Du verbe aller.
3– Huile volatile, extraite de la fleur d'oranger. – Inf.
4– Esquive. – S'y rendra. – En les.
5– Equerre. – Evêque de Séville.
6– Toi. – Argile qui est de la nature de l'ocre (pl.).
7– Inf. – Dispute. – Compagnie (abr.).
8– Saint. – Post scriptum. – Bruit que l'on fait en râlant. (pl.).
9– Affaibli. – Bruits.
10– Petite île. – Abrév. de rediotélégraphie.
11– Epouse d'Abraham. – Romancier français. – Préfixe.
12– En les. – Sorte de violon à trois cordes et à archet dont jouaient les ménestrels. – Symb. chim.

VERTICALEMENT

1– Peur, alarme. – Ville d'Italie.
2– Qui font l'élevage des chevaux. – Fatigué.
3– Prêtre italien. – Enlever la vie.
4– Trouble, agitation de l'âme. – Vedette de cinéma.
5– Instrument astronomique. – Marque, exprime la surprise.
6– Nég. – Membrane de l'oeil.
7– Télévision (inverse). – Quinzième jour du mois de mars. – Surface sur laquelle un corps est posé.
8– Percer. – Titre de noblesse.
9– Nég. – Membre du cheval. – Une des parties du monde.
10– Choix. – Ville de Belgique.
11– Qui n'est pas commun. – Poss. – Reçu.
12– Usage. – Tellement. – Comté de l'Angleterre.

Pièces d'auto — Objets de sport

Handy Andy

Mécaniciens spécialisés
propriétaire et opérateur
Raymond Brown
Richmond, I.-P.-E.
Tél: 854-2404

Quincaillerie — Accessoires

BINGO
Salle paroissiale de Mont-Carmel
Jeudi soir à 8h00
Prix d'entrée: $1.00
Gros Lot: $170 en 54 numéros

BINGO
Salle paroissiale de Baie-Egmont
Dimanche soir à 8h00
Prix d'entrée: $1.00
Pleine carte: $100.
Jeu "Early Bird"
Gros Lot: $230 en 55 numéros

Cartes Professionnelles

Neil R. MacLeod
q.c., ll.b.
J. Kenneth Clark
ll.b.
Avocats et avoués
235 rue Water
C.P. 1657
Summerside
Tél: 436-2516 ou 3737

Fitzgerald & Snow
Entrepreneur général
BUTLER
Greenwood Drive
Tél: 436-9256
C.P. 1325
Summerside

J. Watson &
John W. MacNaught
Avocats et avoués
L'hon. J. Watson MacNaught
P.C., Q.C., B.A., L.L.B.,
John W. MacNaught
B.A., L.L.B.
Suite 7, édifice Smallman
300, rue Water
436-2524
859-2573
Pharmacie d'O'Leary
les vendredi de 2h à 5h p.m.

Doane Raymond
comptables agréés
County Fair Mall, 475, rue Granville
Summerside, I.-P.-E.
Téléphone: 436-9155
O'Leary: les mercredi, Tél: 859-1573
Pour les appels d'O'Leary, Alberton et Tignish
demandez Zenith 1-9020
C.C. Hickey, C.A.
J.N. Arsenault, C.A.
Associés

Caisse Populaire Evangéline Ltée
Léonce Bernard, gérant
Wellington, I.-P.-E.
Téléphone: 854-2595

E. M. Nicholson Insurance Ltd.
Auto, feu et vie
3, rue Central, Summerside
Tél: 436-5002
Après les heures de bureau veuillez contactez Guy N. Sullivan, agent général
436-3935
Ewen M. Nicholson, agent général
436-5371

solutions

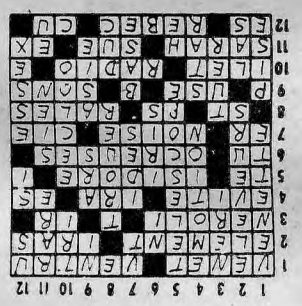

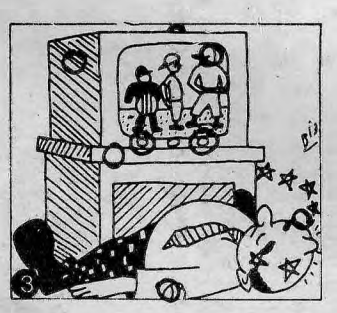

COUP D'OEIL
Les poissons H et D.

LES DIFFERENCES
1) Le paquet sur la galerie - 2) Le montant de la fenêtre arrière - 3) Les phares à l'avant sont plus gros - 4) La barre sur la portière - 5)La roue arrière gauche - 6) Un des deux phares, en haut du pare-brise, n'y est plus.

LES POINTS COMMUNS

1) La note de musique et la bouche du cheval - 2) La bouche de la chanteuse et la jambe du cheval - 3) La boucle d'oreille de la chanteuse et les orteils du cheval.- 4) Les franges de la robe et la crinière du cheval - 5) La jambe du pianiste et le tuyau de la cheminée - 6) La main droite du pianiste et un petit nuage de fumée.

Mémoire de saumon (SHS) «Mémoire de saumon», devrait-on dire à la place de mémoire d'éléphant. En effet la mémoire des saumons est phénoménale, comme ont pu le constater les chercheurs de l'Université de Washington. Les saumons nés à cette université doivent parcourir une véritable course à obstacles pour retourner sur les lieux de leur naissance. Ainsi après être entrés dans le Puget Sound, ils doivent tourner à gauche pour emprunter le canal du Lac Washington et franchir les écluses, soit avec les bateaux ou bien par l'échelle à poissons. Après une petite nage de 6,5 kilomètres dans la zone industrielle du lac Union, ils doivent tourner à gauche et escalader une petite échelle qui mène à l'étang de l'université. Malgré la pollution, les saumons se souviennent de leur lieu de naissance grâce au parfum dégagé par les roches et la matière organique de leur ruisseau natal.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 83-715 Prince County Cablevision Ltd. Summerside et les environs, I.P.E. Conformément à l'avis public CRTC 1983-79 du 21 avril 1983, le C.R.T.C. annonce qu'il approuve en partie la demande de modification de la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion qui dessert Summerside et les environs. La titulaire a proposé de faire passer le tarif d'abonnement mensuel maximum de 8,50$ à 10,91$ et de la majorer à nouveau à 12,27$ à compter du 1er mars 1984. Le Conseil approuve une majoration du tarif mensuel à 9$ entrant en vigueur immédiatement et une autre majoration à 9,45$ devant entrer en vigueur 12 mois suivant la date de la présente décision. Compte tenu des renseignements que lui a fournis la titulaire, le Conseil estime que ces majorations sont justifiées du point de vue financier, afin de permettre à la titulaire de couvrir une augmentation des frais d'exploitation et d'entreprendre des travaux d'amélioration de la qualité technique de l'entremise.

Canada

LES CENTRES ACTION-PNEU PETRO-CANADA

GRATUIT! Plan de protection contre les risques routiers

Qualité • Prix
Savoir-faire

Un service de pneus complet chez votre détaillant Petro-Canada participant.
Toute une gamme de pneus de qualité supérieure Petro-Canada, des prix très avantageux, un service hors pair.
Et d'excellentes batteries maintenant offertes à des prix des plus concurrentiels.

RADIAL D'HIVER 54.85 OU MOINS P155/80R-13

CEINTURÉ D'HIVER À PLIS CROISÉS 53.85 OU MOINS E78-14

PLIS EN BIAIS D'HIVER 44.85 OU MOINS A78-13

PETRO-CANADA 40 GROUPE 24F 49.85 OU MOINS

PETRO-CANADA 50 GROUPE 22F 53.85 OU MOINS

PETRO-CANADA 60 GROUPE 71 63.85 OU MOINS

PASSEZ À L'ACTION DÈS AUJOURD'HUI EN VOUS RENDANT À L'UN DE NOS NOMBREUX CENTRES ACTION-PNEU DES MARITIMES.

CENTRES ACTION-PNEU

PETRO-CANADA